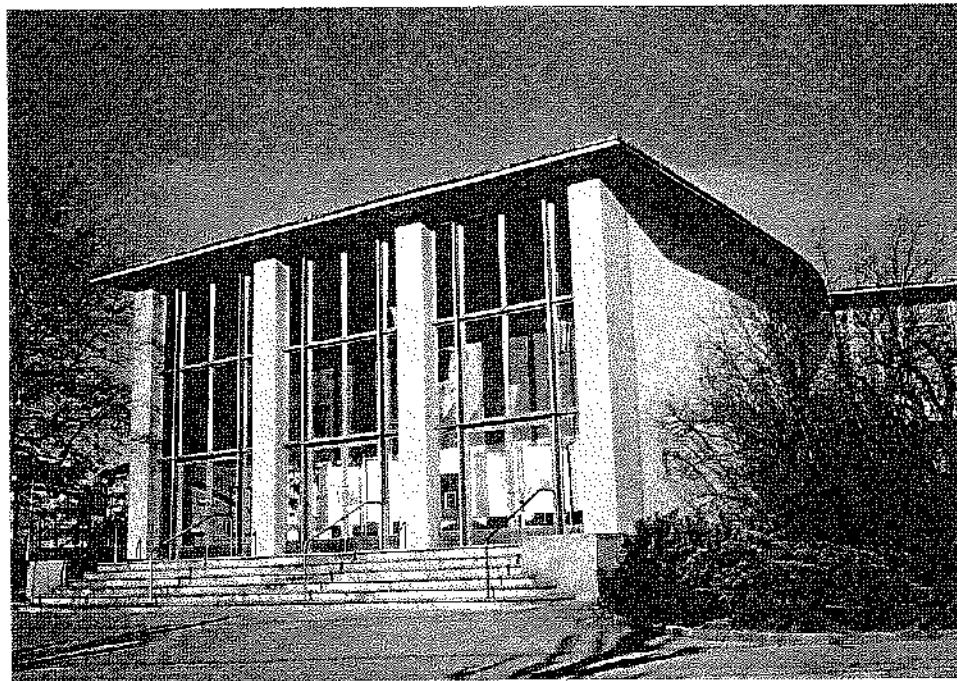


Renens

Salle de spectacles



Rapport historique

Archives de la construction moderne
EPFL
Bruno Corthésy

mars 1998

Table des matières

Introduction	2
Contexte historique	2
La commande	3
Le programme	3
Le concours	4
Les résultats	4
Paul Mayor, architecte	4
Arnold Pahud, architecte	5
Descriptif du bâtiment	5
a. implantation	5
b. typologie spatiale et distributive	5
c. typologie des styles	6
d. programme décoratif	7
e. typologie constructive	9
f. équipements	9
g. matériaux	9
h. maîtres d'état et fournisseurs	10
Transformations	12
Recommandations	13
Sources	14
Annexes	15

La Salle des spectacles de Renens fait partie du patrimoine architectural de la Commune et du canton de Vaud au même titre que le temple de Paul Lavenex (1933), le silo de Jean Tschumi (1959) et l'église catholique de Pierre Dumas (1960-1966). Elle appartient à l'histoire de la ville, elle constitue un repère social, économique et politique du développement de l'agglomération, et constitue un lieu de mémoire pour les différentes populations qui s'y sont réunies ou qui y ont investi leurs potentialités culturelles, artistiques ou émotionnelles. Même si elle ne date que de l'après-guerre et si, en ce sens, cette époque n'est pas encore entièrement entrée dans les références communes de ce qui doit être conservé, la qualité de ce bâtiment est à même d'être mise en évidence et revalorisée autant auprès de la population de la Commune que dans la prise en considération générale du patrimoine vaudois. A ce titre, la Salle des spectacles présente une cohérence et une représentativité remarquables. De plus, son bon état de conservation et le peu de transformations qu'elle a subies incitent à vouloir préserver l'état actuel, sans qu'il en coûte beaucoup, et s'assurer de sa permanence dans l'avenir.

Contexte historique

Avant la construction de la Salle de spectacles, il n'existe à Renens que trois locaux qui pouvaient faire office de grande salle de spectacles: la grande salle de la Maison du Peuple (Hôtel du Mont-Blanc, 1903); la salle du Grand-Hôtel (1907, transformée en cinéma en 1948); la salle du Casino (Café du Commerce, 1929, démolie en 1942). En 1924 est faite la première proposition de grande salle communale au Conseil communal. Le projet prévoit de doter la Commune dans le même ensemble d'un hôtel de ville et d'une série de services. Le Conseil municipal se met à la recherche d'un terrain et nomme une commission spéciale. En 1926, la Commune achète un terrain en Verdeaux et en Borjod à la famille Rivier pour réaliser un emplacement de fêtes et de sports. Cependant le projet d'hôtel de ville présenté est refusé en 1931 par le Conseil communal, mettant pour plusieurs années tout projet de réalisation d'une salle de spectacles entre parenthèses. En 1942, une nouvelle motion est faite pour relancer le projet d'un centre administratif, comprenant une grande salle. Les procès-verbaux du Conseil communal mentionne une étude d'ensemble effectuée par Jean Tschumi, alors professeur d'architecture à l'EPUL (Préavis de la Municipalité, n° 83, 4.2.1953). Le projet s'enlise à nouveau. Enfin en 1950, la pénurie de locaux se fait à tel point sentir que la nécessité d'une construction devient pressante. Un questionnaire consultatif est largement distribué aux sociétés locales, les interrogeant sur leurs besoins et leurs désiderata. Après cette consultation, il est décidé que le nouvel ensemble serait implanté à proximité des Collèges-gare.

En 1955, la Commune de Renens compte 8'000 habitants et l'agglomération plus de 13'000. Renens se place au deuxième rang de la croissance démographique en Suisse. On dénombre également 36 sociétés locales. Il apparaît donc urgent de doter une région, encore sous-développée sur le plan des infrastructures culturelles et sociales, d'une salle des spectacles. Par ailleurs, la Commune subit une forte pression de la part des sociétés locales, qui témoignent par leur nombre d'une vie sociale très active due au contexte particulier de la formation de l'agglomération et

qui légitimement revendiquent un lieu d'accomplissement de leur production. Du reste, la Municipalité les associe d'entrée de jeu à l'élaboration du projet, par une procédure de consultation d'abord, puis en mettant à contribution leurs propres forces afin de réunir une partie des fonds nécessaires (organisations de manifestations rémunératrices: tombolas et lots, afin de réunir 40 à 45'000 francs destinés à l'aménagement de la scène). De façon générale, la construction de la salle de spectacle s'inscrit dans une période de fort développement des infrastructures. En 1953 se fait l agrandissement du stand de tir de Crissier, avec la participation de la Commune de Renens. La même année, la ville se dote du Collège de Verdeaux, ainsi que d'une salle de gymnastique.

La commande

En avril 1950, alors qu'une commission d'étude a été nommée et qu'une large consultation est réalisée auprès des différents acteurs sociaux, trois bureaux d'architectes déposent, séparément et de leur propre initiative, un projet de grande salle auprès de la Municipalité. Paul Mayor sur la propriété de la Société immobilière Le Chalet SA, place de la Gare 14; Gorjat et Baehler sur la propriété de la Société immobilière du Grand-Hôtel SA; et Emile Degoumois sur la propriété communale des Collèges-gare. Les deux premiers projets favorisent, en leur donnant une extension, des restaurants déjà existants et ne correspondent pas aux désirs exprimés. De plus, les trois projets prévoient d'utiliser également la grande salle comme salle de gymnastique. A ce titre, ils ne répondent pas à une volonté de construire une grande salle indépendante.

Le 6 novembre 1950, le Conseil municipal décide de lancer un concours d'idées sur le terrain à l'Est des Collèges-gare, sur l'ancienne propriété Frey-Wiederkehr.

Un premier préavis est donné par le Conseil municipal en 1953 (Préavis n° 83 du 9.4.1953), comprenant un dossier complet et prévoyant un crédit de 920'000 francs.

Un deuxième préavis est donné par le Conseil municipal en 1955 (Préavis n° 54 du 14.6.1955), comprenant à nouveau un dossier complet et prévoyant cette fois un crédit de 1'445'472 francs. Le plan de financement implique un emprunt de 2 millions au Crédit Foncier Vaudois et à la Banque Cantonale Vaudoise qui doit permettre la réalisation à la fois de la Grande salle et du Collège de Verdeaux.

Le programme

Le programme comprend une grande salle de 370 places et une galerie de 170 places, une scène de 120 m², une buvette, une entrée comprenant deux caisses, deux salles de conférences, deux ou trois loges. Le projet doit être conçu dans un souci d'économie et doit tendre à éliminer les nuisances causées par le bruit créé par la gare de triage voisine.

Le concours

Le concours est réservés aux architectes domiciliés dans la Commune. Il se fait sur invitation personnelle à chacun des architectes. Certains se voient dans l'obligation de refuser en raison, expliquent-ils, d'une surcharge de travail. Le rendu des projets est fixée au 18 mars 1951. Le jury est constitué d'Eugène Béboux, architecte à Lausanne et architecte attitré du Parti radical, et de l'ensemble du Conseil municipal, à savoir A. Ruedi, syndic (radical), et E. Amiguet (radical), W. Biéri (radical), P. E. Bonjour (socialiste), H. Crot (POP), Ch. Magnenat (radical), R. Savoy (socialiste).

Les résultats

Les projets déposés sont les suivants, dans l'ordre de leur classement:

- « Silence » de Paul Mayor, 2e prix.
- « Prélude » d'Arnold Pahud, 2e prix.
- « 12358 » de Roland Baillif, 3e prix.
- « Faust » d'Emile Degoumois, 4e prix.
- « Carka » de Roger Gonet, 5e prix.

Le jury ne parvient pas à se déterminer pour un premier prix, mais distingue les deux premiers candidats en leur accordant à chacun le deuxième prix. Par conséquent, il leur demande de collaborer sur le même projet, en effectuant une synthèse de leurs propositions respectives. Une étude complémentaire est également demandée, pour apporter certaines modifications, mais qui ne concernent que la distribution intérieure. Les deux architectes acceptent cette proposition et créent un bureau spécial pour l'occasion.

En dehors de la Salle de spectacles, Arnold Pahud et Paul Mayor ont passablement construits à Renens, principalement des villas et des immeubles locatifs.

Paul Mayor (éléments connus)

- Alpes 8, 1929, habitation.
- Avenir 6, (?) , villa, pour lui-même.
- Clos 17, 1929, habitation, pour Margot et Martin.
- Neuve 16 C, 1929, habitation.
- Neuve 18, 1929, habitation.
- Quatorze-Avril 51, 1929, pour Henri Petit.
- Cerisier 1-3, 1934, habitation, pour la Société immobilière des 4 avenues (attribution incertaine).

Arnold Pahud (éléments connus)

- Alpes 17, 1914, habitation.
- Borjod 2-10, 1946-1947, immeubles locatifs pour la Société coopérative d'habitation de Renens.
- Corbettes 1-9, 1952-1955, immeubles locatifs, avec Emile Degoumois, pour la Société coopérative d'habitation de Renens.
- Poste 26-36, 1950, immeubles locatifs, avec R. Baillif, pour la Société d'habitation des cheminots de Renens.

A relever chez Pahud, la réalisation de deux grands ensembles d'habitation, en Corbettes et en Borjod, d'une importance assez considérable.

En outre, La Conseil municipal hésite encore sur le terrain à utiliser. En plus du terrain des Collèges-gare, il retient trois possibilités: l'ancienne place du Marché, à la rue Neuve; le terrain des CFF, au Sud de la chapelle catholique, à la rue de l'Avenir; et le terrain à l'Est de l'emplacement des sports de Verdeaux. Afin de se déterminer, il demande un avis d'expert au regard de l'acoustique auprès de l'Ingénieur W. Furrer, professeur à l'EPFZ. Celui-ci se prononce pour le terrain près des Collèges-gare, en dépit des nuisances causées par la gare de triage qui ne lui paraissent pas excessives.

Descriptif du bâtiment**a. implantation**

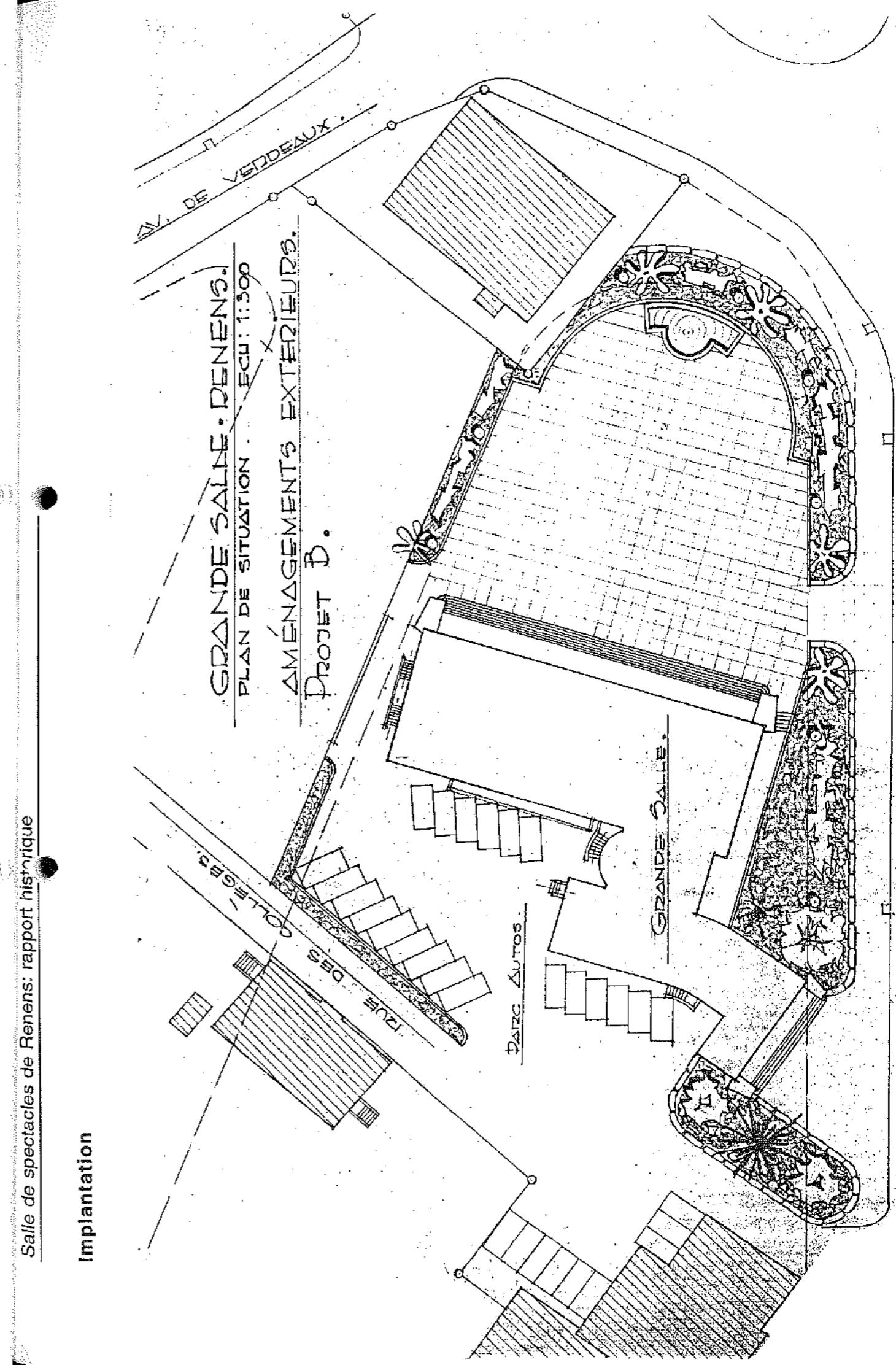
Le bâtiment est orienté perpendiculairement à la route de Lausanne, le porche se trouvant dans le même alignement que les collèges voisins, afin d'éviter les nuisances causées par le bruit de la route et de la gare de triage qui se trouve de l'autre côté de la route. Il revêt approximativement une forme de L retourné. En dépit d'un véritable pignon sur rue et d'un plan peu classique, les architectes réussissent à donner à l'ensemble non seulement une, mais deux façades monumentales: avec l'entrée principale, sur la route de Lausanne, et avec les grandes baies de la grande salle qui s'offrent au regard de ceux qui viennent de Lausanne. Cette implantation sépare fortement deux espaces distincts, le parc de verdure et le parking. Elle permet de plus d'ouvrir largement la grande salle sur le parc, , répondant à un souci exprimé dès l'origine du projet que les activités de la salle puissent s'étendre à l'extérieur, afin de pouvoir organiser en été des fêtes en plein air.

b. typologie spatiale et distributive

Le bâtiment se compose de deux corps distincts: une salle de spectacles proprement dite et des locaux utilitaires. Le plan met clairement en évidence cette distinction, mais l'articulation des deux parties est rendue possible par de

Salle de spectacles de Remens: rapport historique

Implantation



nombreux passages et la facilité de circulation, sur les trois niveaux. Un escalier monumental, en forme d'ellipse, constitue l'axe central de cette articulation.

La conception de l'ensemble comprend également l'aménagement de l'environnement du bâtiment, en l'étendant le long de la route cantonale (rue de Lausanne) et prolongeant le site à l'Est en direction de Lausanne. L'ensemble se donne ainsi l'apparence d'un poste-avancé à l'entrée de la ville. Depuis la construction de l'avenue du Quatorze-Avril, le parc se place naturellement en demi-cercle dans l'angle formé par les deux routes, renforçant l'impression de proue de bateau s'avançant sur l'extérieur de l'agglomération. L'arrondi de l'extrémité est souligné par la disposition de la végétation, des mats et des lampadaires. Un bassin doté d'un jet d'eau vient se loger au centre de la composition géométrique. Le parc pour les voitures est relégué à l'arrière du bâtiment, caché au regard des passants.

Le corps principal est composé principalement de la grande salle, avec une scène, une arrière-scène, une sortie arrière de déchargement et quatre loges au sous-sol. La scène est prolongée d'une fosse d'orchestre, qui peut être recouverte pour être transformée en proscenium et qui est accessible depuis le sous-sol. Le sol de la salle est plat et ne possède pas de mobilier fixe. Une galerie surplombe le foyer, située sur un plan incliné et équipée de fauteuils fixes à l'assise rabattable. Le foyer est séparé de la grande salle par un système de cloison amovible sur toute la largeur, de type porte accordéon, qui retiré peut fournir un supplément de dégagement pour le parterre. Le foyer est doté d'un comptoir entièrement équipé pour le service de bar (eau courante et évacuation, armoires réfrigérantes, monte-plats). Au sous-sol, se trouve une buvette directement accessible depuis l'extérieur et également doté d'un comptoir entièrement équipé. A côté, une cuisine est prévue pour pouvoir servir 350 repas.

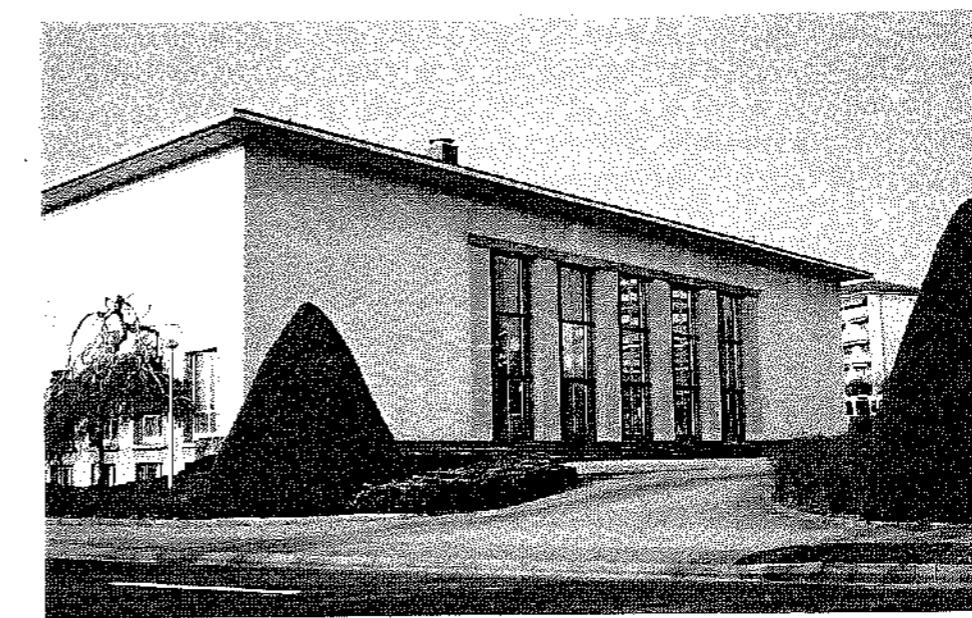
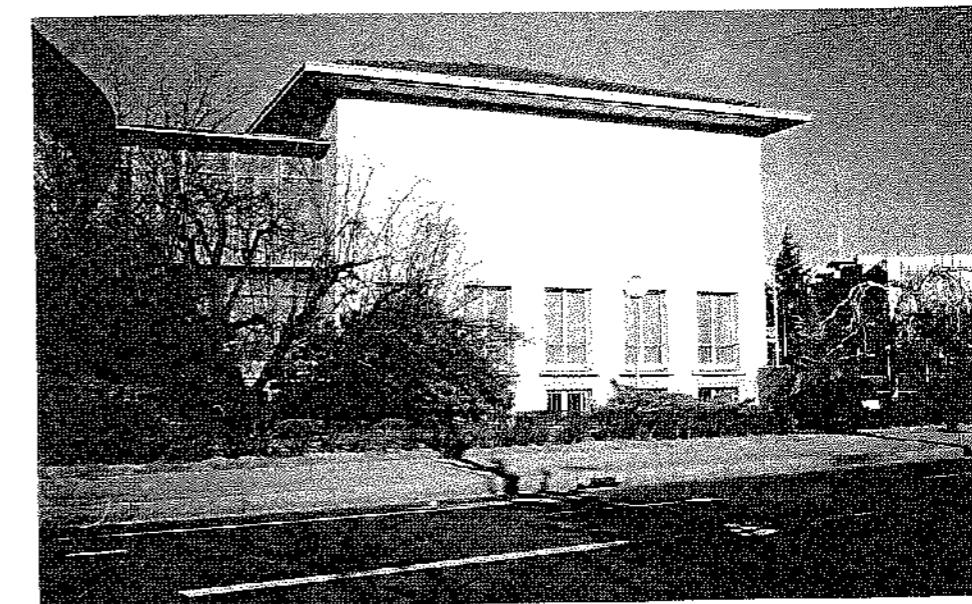
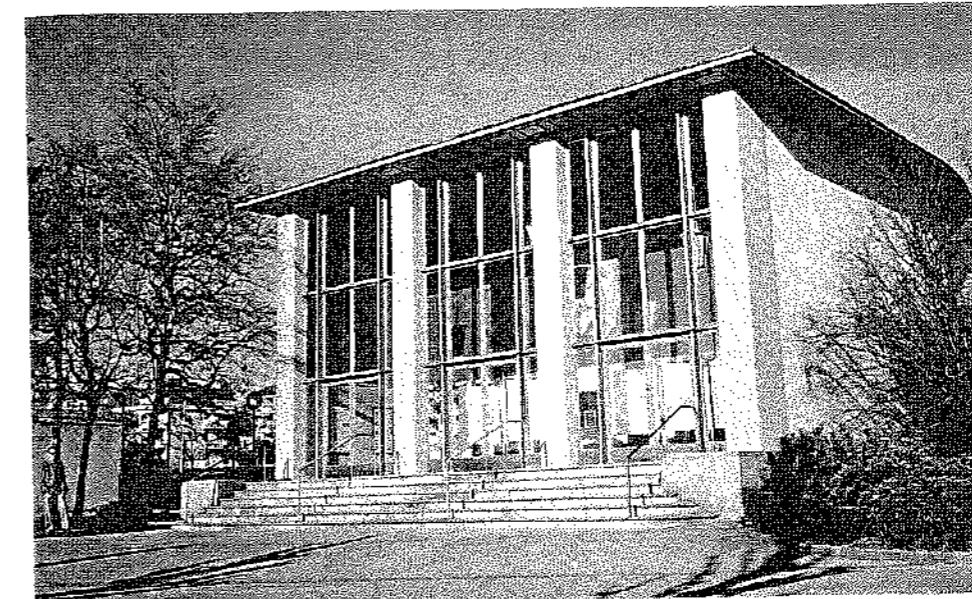
Le deuxième corps de bâtiment comprend l'entrée principale, la caisse, un large vestiaire ouvert, des toilettes hommes et femmes; au second niveau, une salle de réception, une salle de réunion pour le Conseil municipal, des toilettes hommes et femmes.

c. typologie des styles

Le modèle direct donné au projet est celui de la Grande salle de Saint-Imier, construit récemment dans un contexte comparable à celui de Renens. En effet historiquement, socialement et politiquement, les deux communes ont de nombreux points communs et entretiennent des relations privilégiées. Pour l'heure, les deux villes connaissent toute deux une période de prospérité qui leur permet de s'offrir de grands travaux d'infrastructures. La salle de St-Imier comporte un hall monumental, un escalier placé dans une immense verrière, une grande salle agrémentée d'un sol de mosaïque, de murs sobrement ornés et de lampadaires.

Le style de l'ensemble se veut moderne, mais sans audace. Tout toit plat est refusé au profit de toits en pente couverts de tuiles et les matériaux apparents, crépis, granit et bois, sont des plus traditionnels. Les deux façades principales reçoivent un traitement monumental, qui s'appuie sur les grandes baies vitrées, les pilastres au

Façades Sud-Ouest, Sud et Est



profil sommaire et les quelques marches d'accès. On retrouve cette dimension à l'intérieur, notamment avec la longue perspective donnée au vestiaire ouvert. En ce sens, le bâtiment s'inscrit de manière représentative dans l'architecture dominante des années 50 en Suisse qui tout en reprenant les éléments principaux de l'avant-guerre en gomme tout effet dérangeant.

La mise en couleurs des espaces intérieurs est faite avec une attention particulière, dans les teintes pastels propres aux années 50. La grande salle notamment bénéficie d'une palette soigneusement étudiée et complexe. Le rideau de scène est, à l'origine, vert; le plafond cyclamen; les parois beige (d'après *Le Journal et feuille d'avis de Renens*, 1.11.1955). La couleur du mobilier, en particulier celui de la galerie, est choisie en fonction de ces harmonies (bois et revêtement turquoise). De même, le crépis de l'escalier et des toilettes de l'annexe est spécialement soigné.

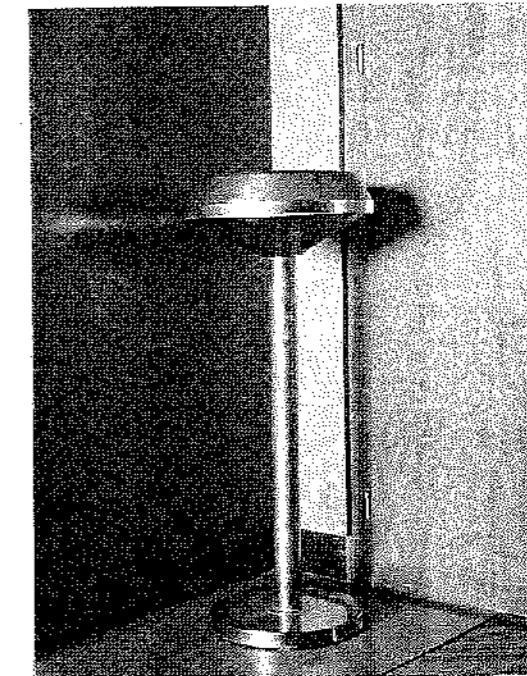
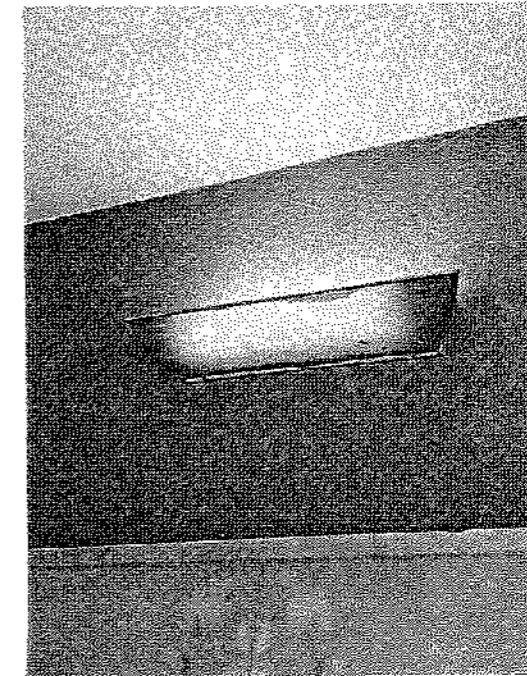
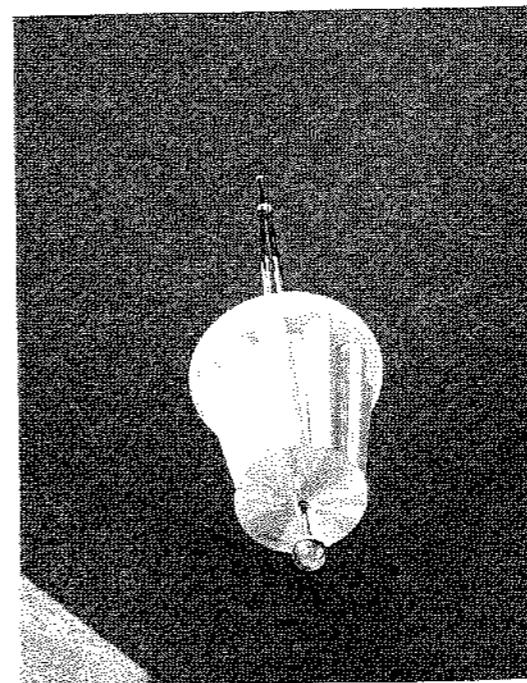
Les équipements décoratifs, dont une partie est dessinée par les architectes (lustres), s'intègrent dans une cohérence remarquable. Sont à considérer comme un tout indissociable et à préserver: 3 lustres dans l'entrée, 1 longue rampe lumineuse et 2 appliques rouges dans le vestiaire, 1 lustre dans le dégagement, la corniche du foyer, 4 grands lustres dans la grande salle, 3 appliques rouges en haut des escalier, 11 plafonniers rouge dans la salle de conférence, 2 lustres dans la salle de la municipalité, les poignées des portes de l'entrée, du foyer, de la galerie, de la salle de conférence et de la salle de la municipalité, le lettrage dans le vestiaire, le dégagement, l'entrée de la buvette, sur la porte de la galerie, sur les portes de la salle de conférence et la salle de la municipalité, la billetterie de la caisse, les rampes de l'escalier principal orné d'une ferronnerie s'élevant sur les trois niveaux et de l'escalier de l'annexe, les haut-parleurs intégrés dans le foyer, la buvette et la salle de conférence, les faux-plafonds de la grande salle, de la salle de conférence et de la salle de la municipalité, les panneaux muraux en bois de la salle de la municipalité, l'ensemble du cadre de scène, les garde-fous de la galerie, les parquets de la grande salle, de la salle de conférence et de la salle de la municipalité.

Le mobilier, quasiment entièrement conservé et dans un état d'entretien remarquable, fait partie de la même cohérence et possède la même valeur de représentativité: 1 grande table, 20 fauteuils rouge foncé, 6 fauteuils rouge clair, 2 commodes dans la salle de conférence; 1 grande table, 14 fauteuils, 2 commodes dans la salle de la municipalité; les chaises et les tables de la buvette et du dégagement (?), Sitzmöbel, Chavannes-près-Renens; les portemanteaux avec tous le jetons, les comptoirs et armoires du foyer et de la buvette; les cendriers en laiton; les coiffeuses des loges.

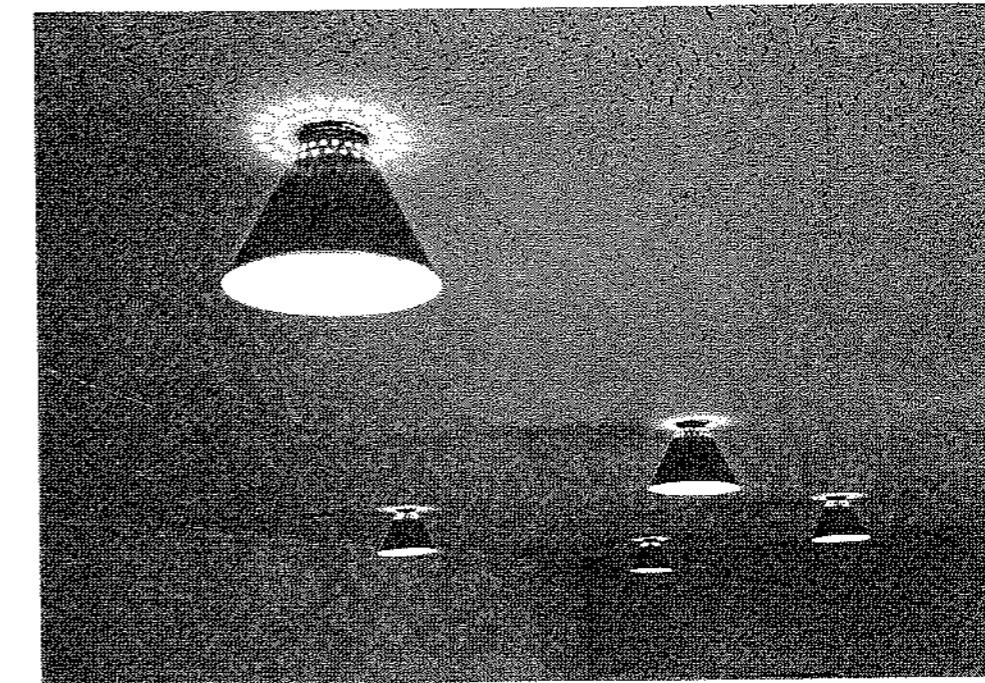
d. programme décoratif

L'ensemble comprend également tout un programme ornemental et artistique, commandé à trois artistes lausannois. Un bas-relief orne la façade sur la route cantonale au Sud, sur le thème de la danse et de la musique, exécuté par Pierre Blanc. Une mosaïque polychrome en marbre est placée au centre de l'entrée, sur le thème des troubadours, réalisée par Pierre Bataillard. Un grande peinture murale

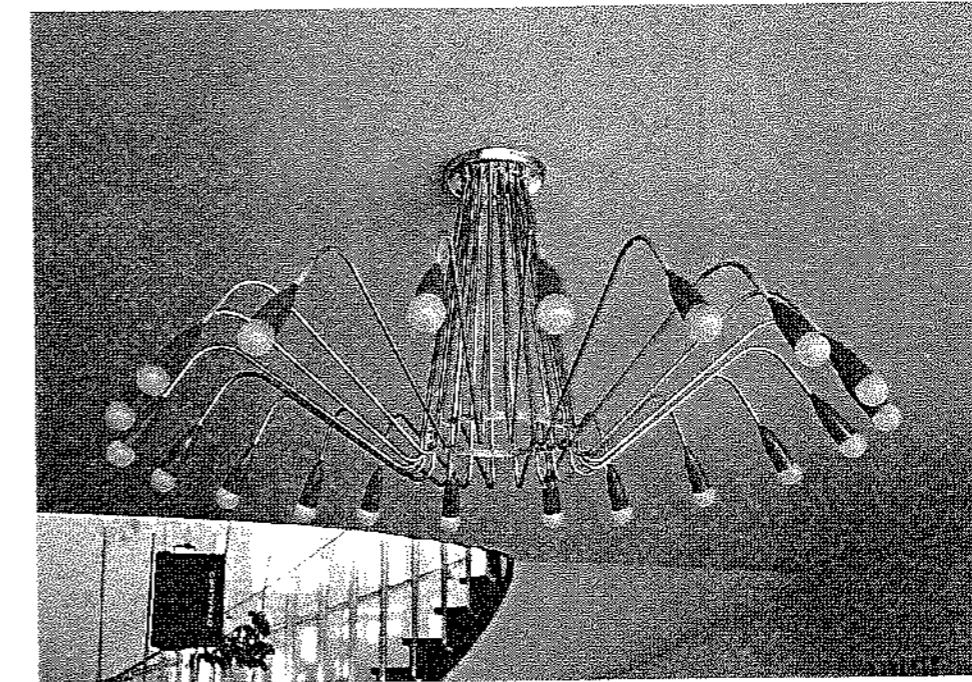
Lustre de l'entrée
Applique du vestiaire
Haut-parleur intégré (foyer)
Cendrier en laiton



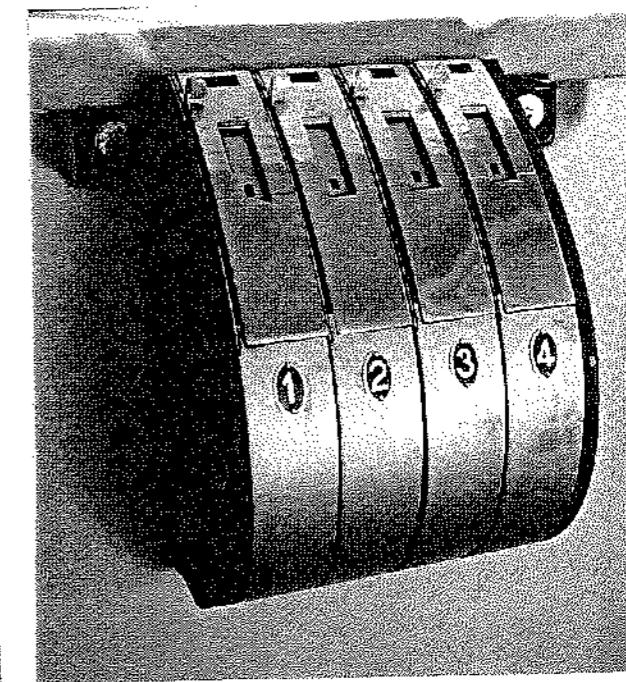
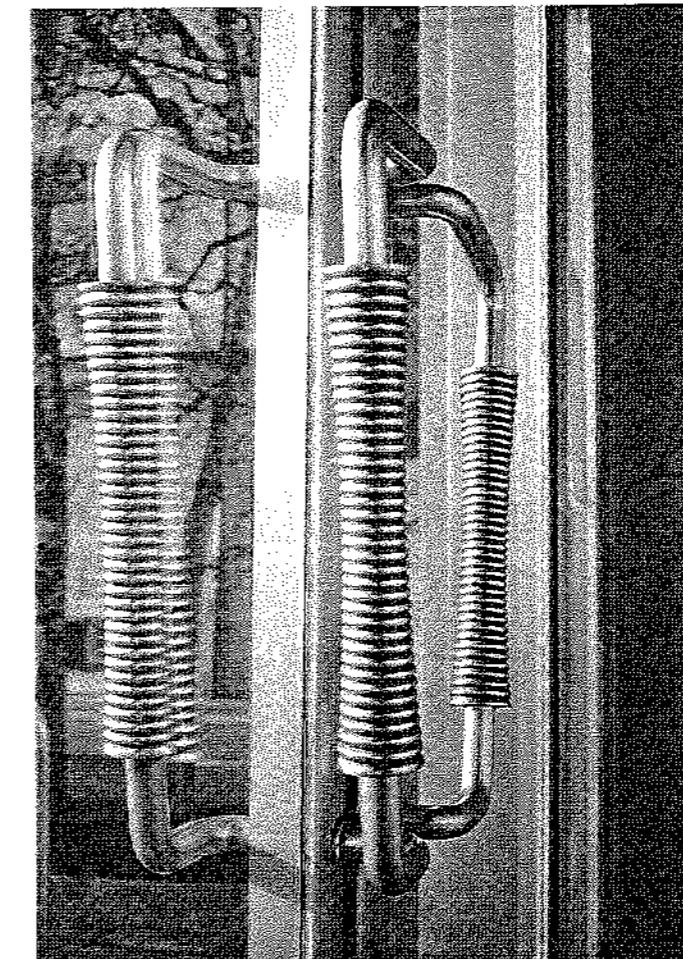
**Plafonniers de la salle de conférence
Rampe lumineuse du vestiaire**



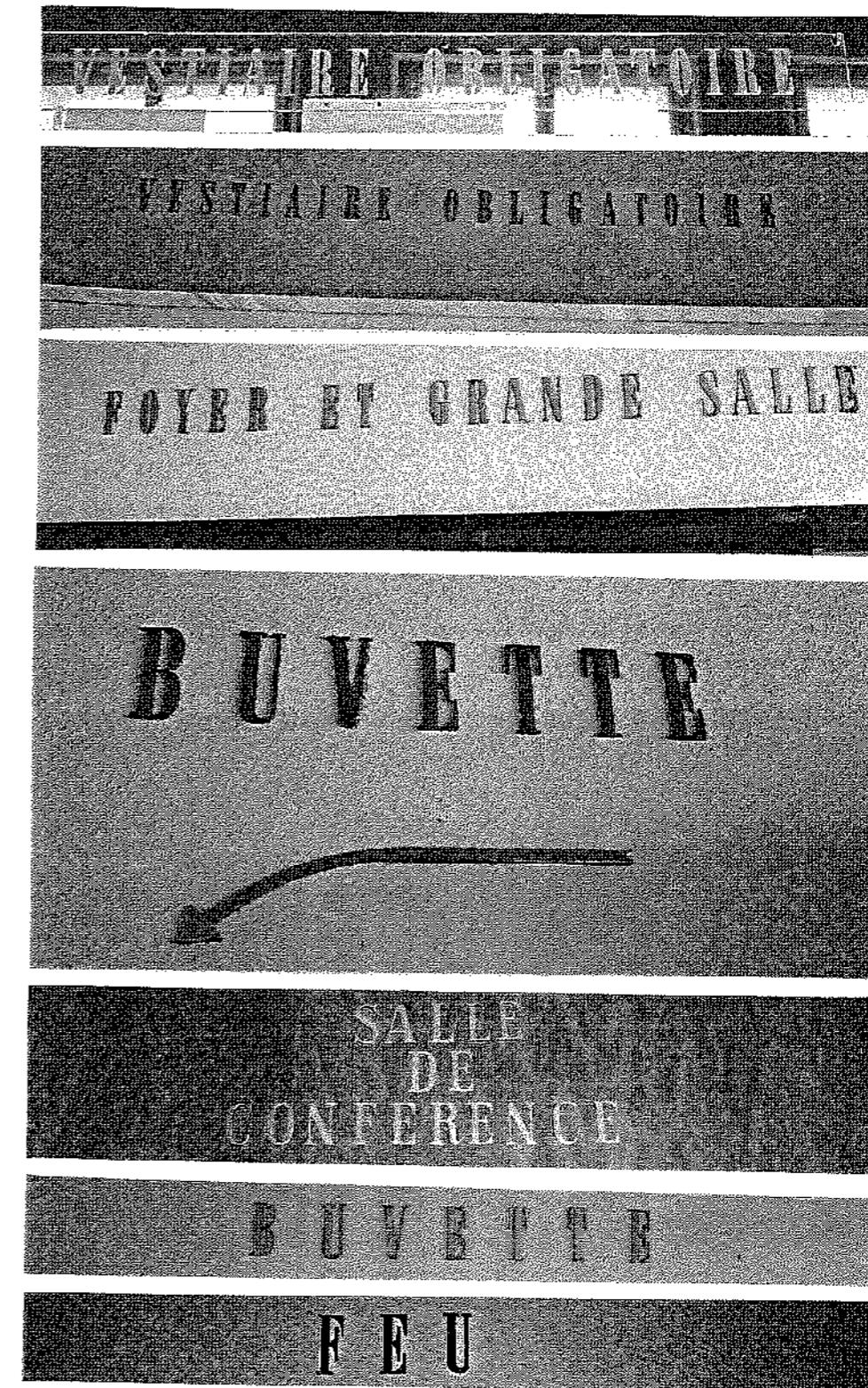
Lustre du dégagement
Lustres de la grande salle



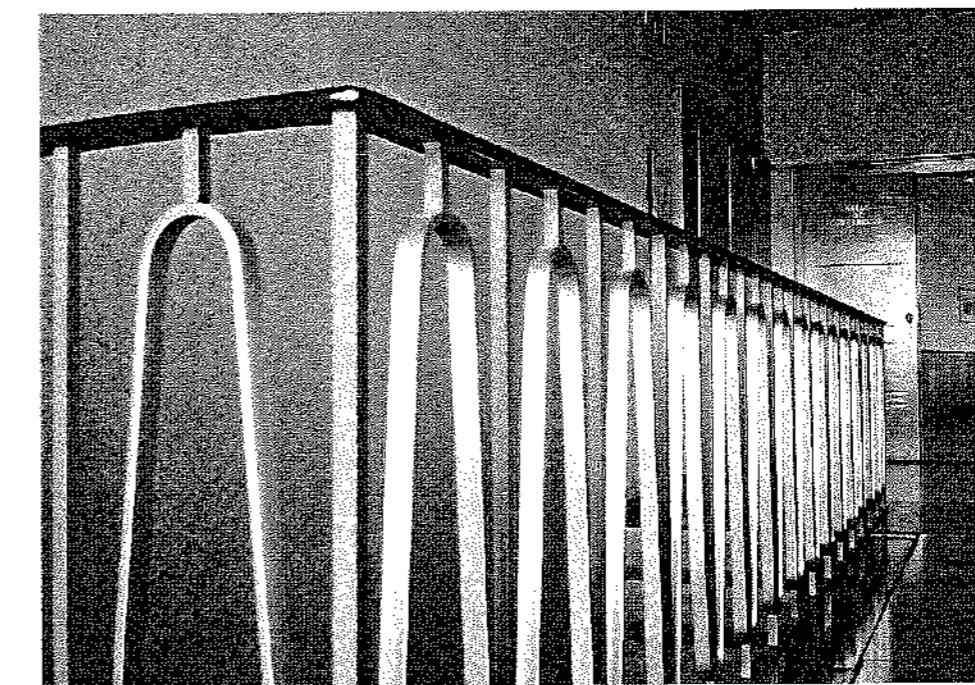
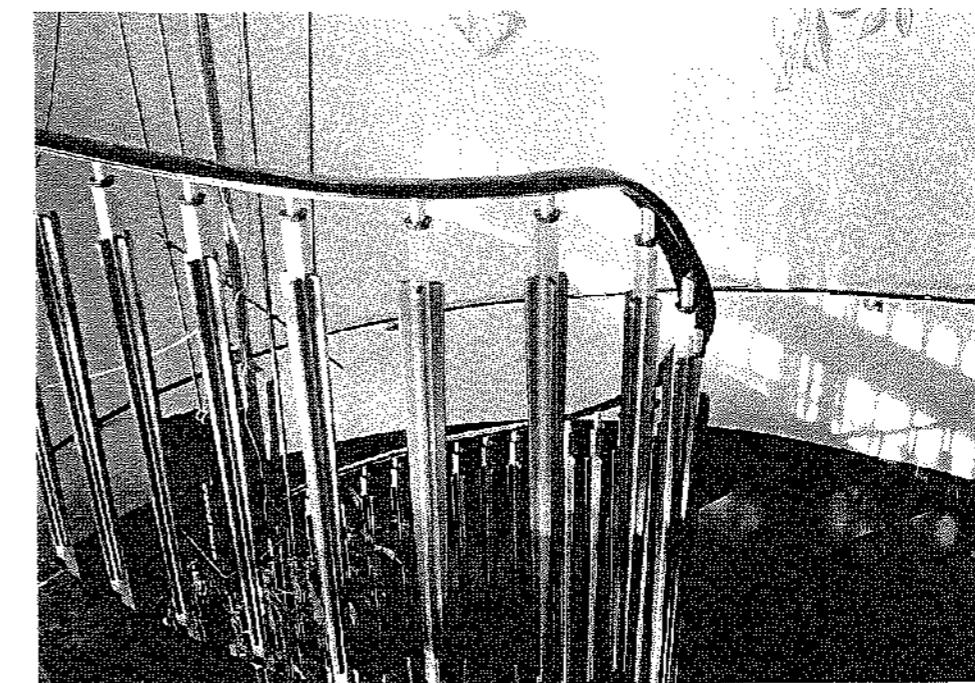
**Poignées de l'entrée
Poignée des portes intérieures
Billetterie**



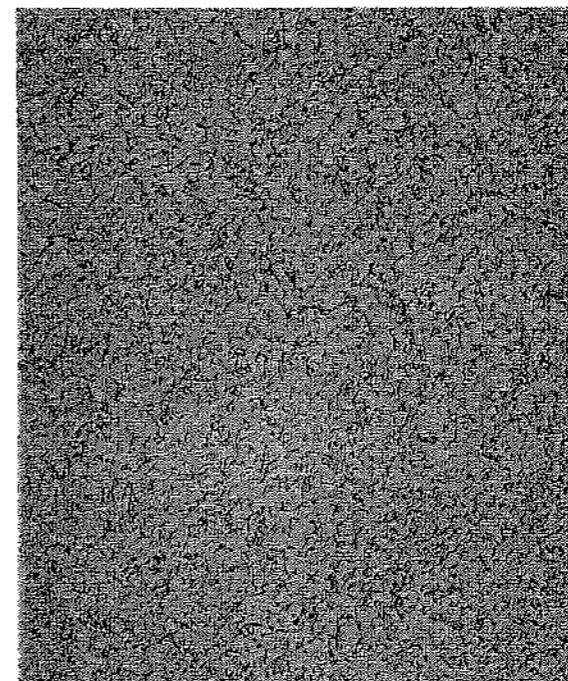
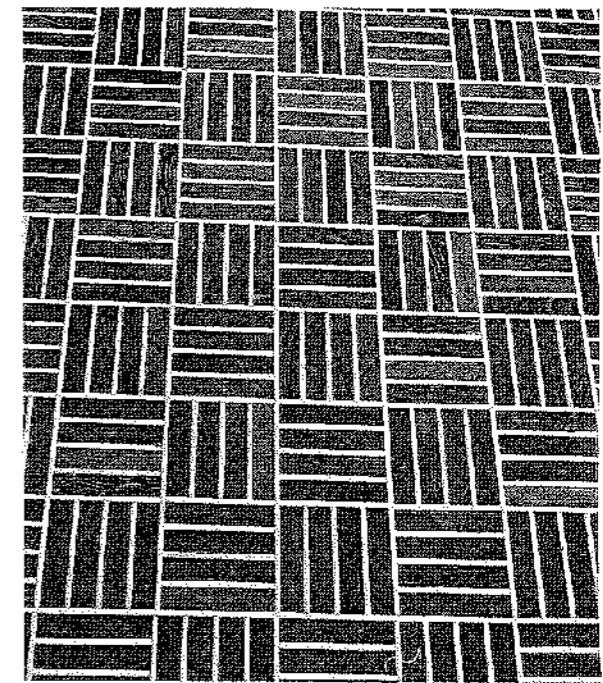
Lettrages



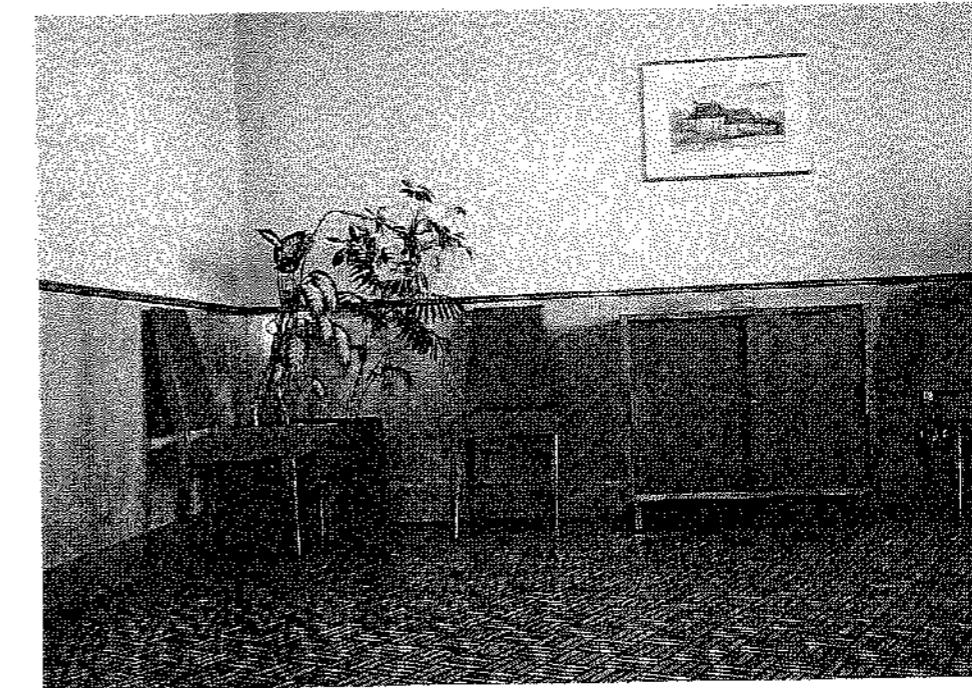
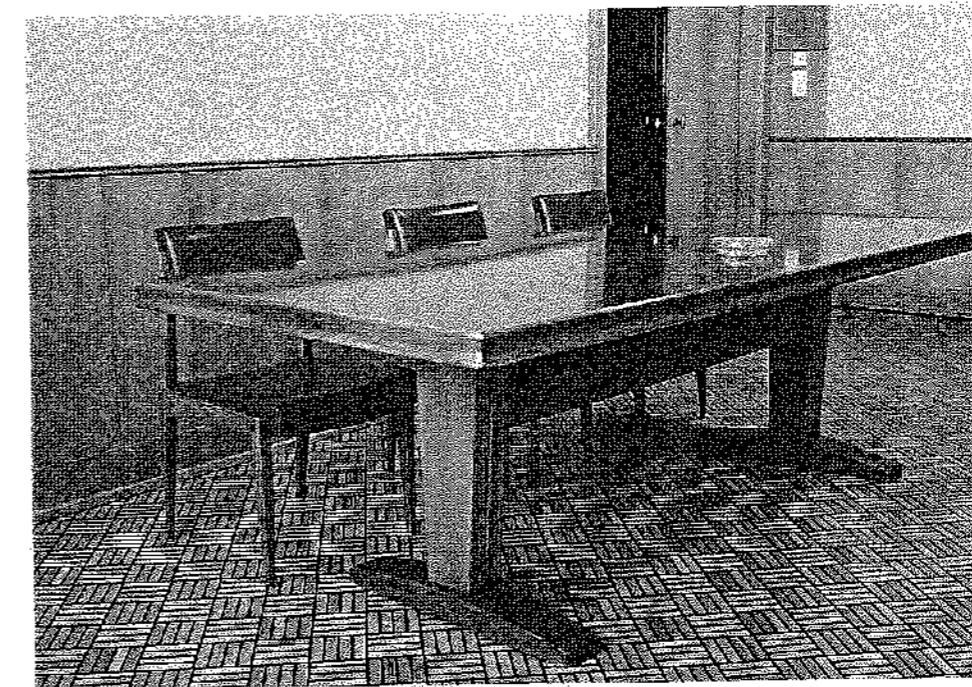
Mains courantes de l'escalier principal et de l'escalier de l'annexe



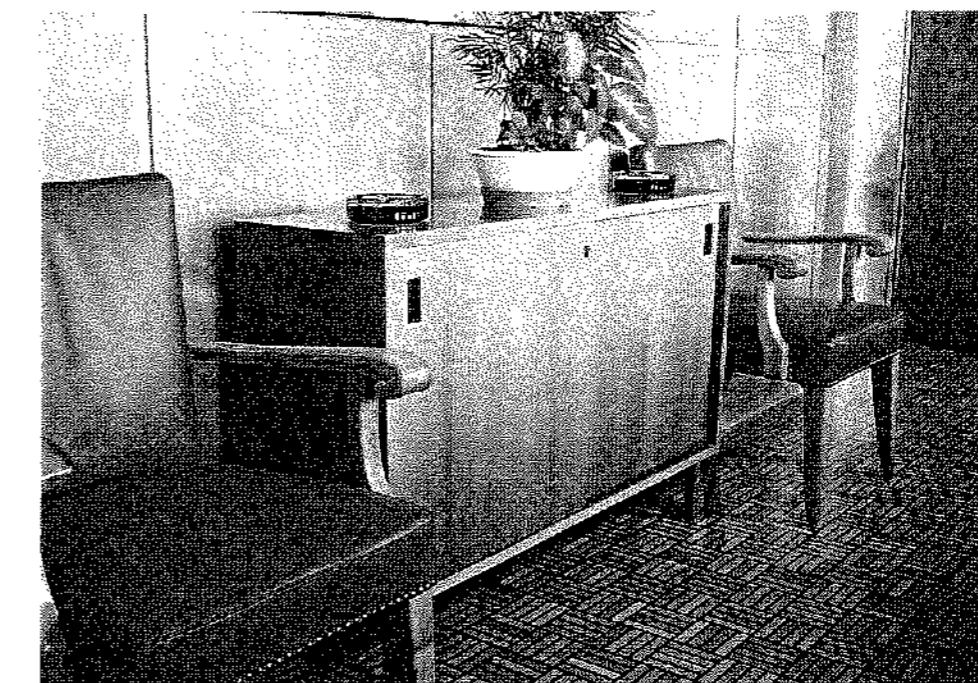
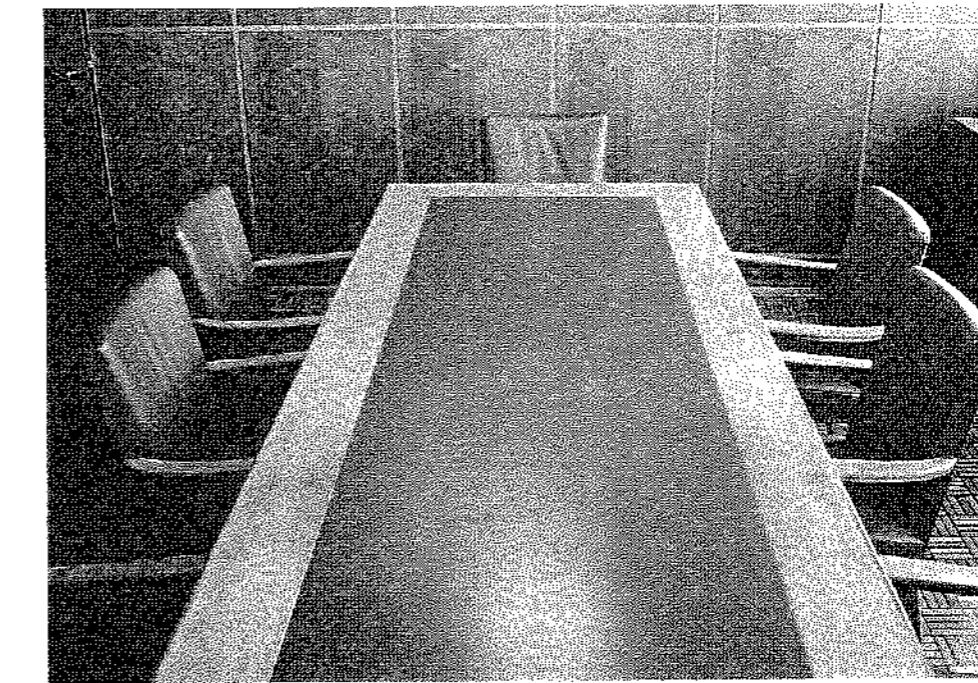
**Parquets de salle conférence et de la grande salle
Crépis de la cage d'escalier de l'annexe**



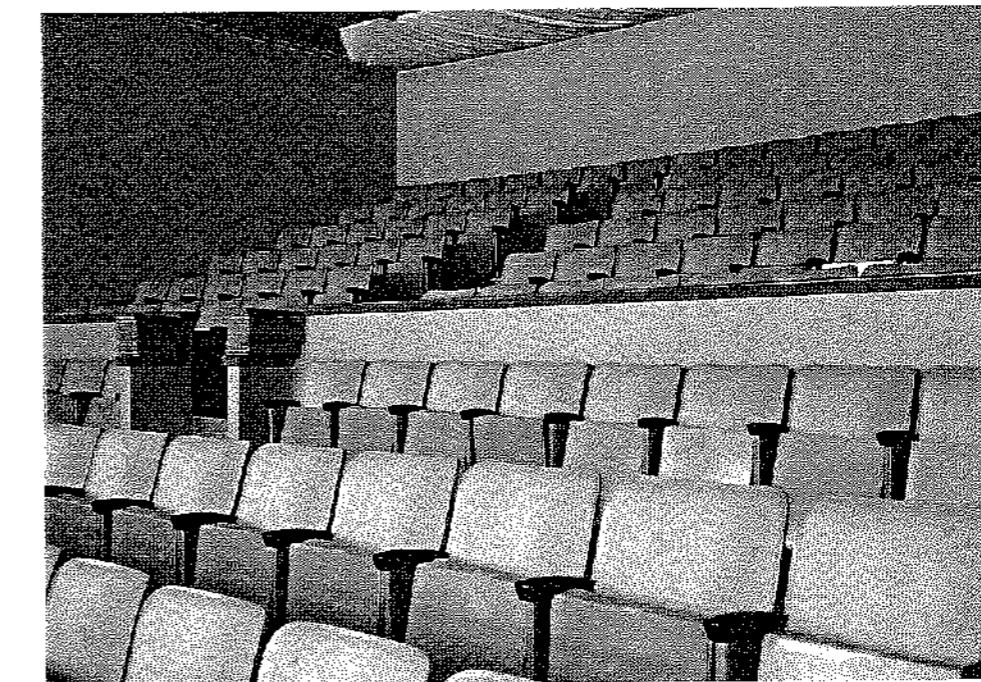
Mobilier: salle de conférence



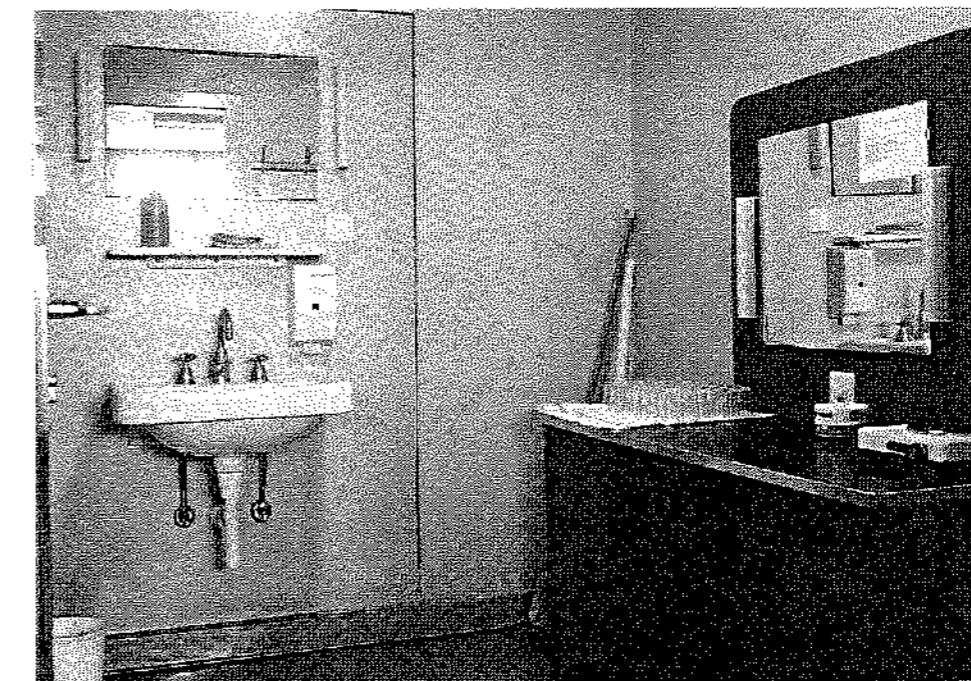
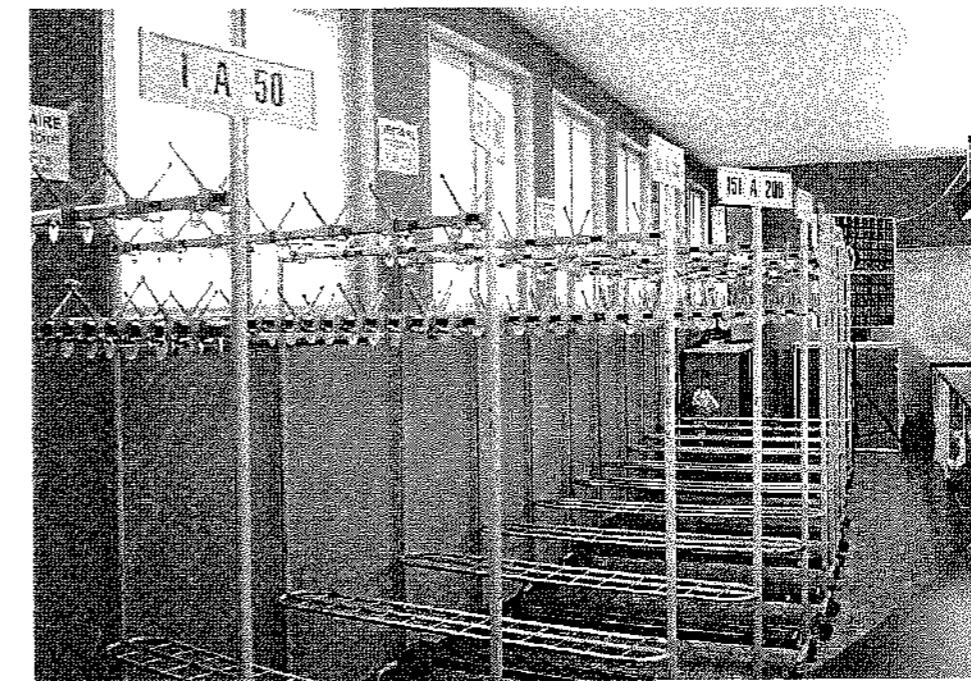
Mobilier: salle de la Municipalité



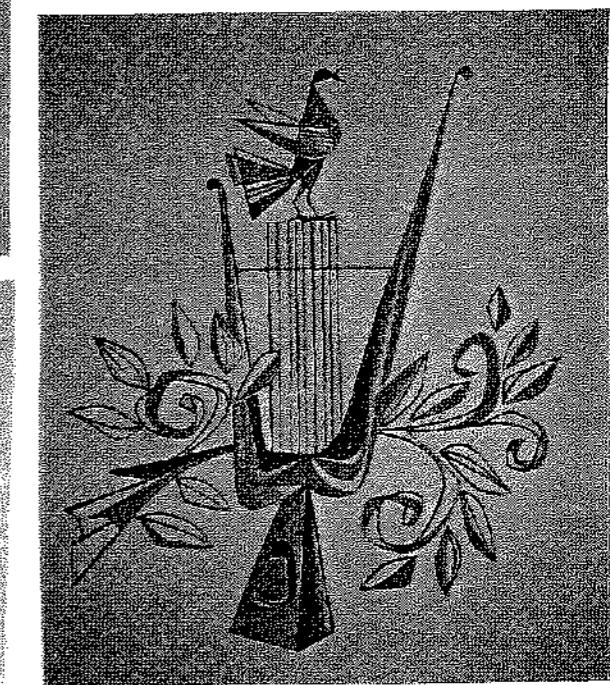
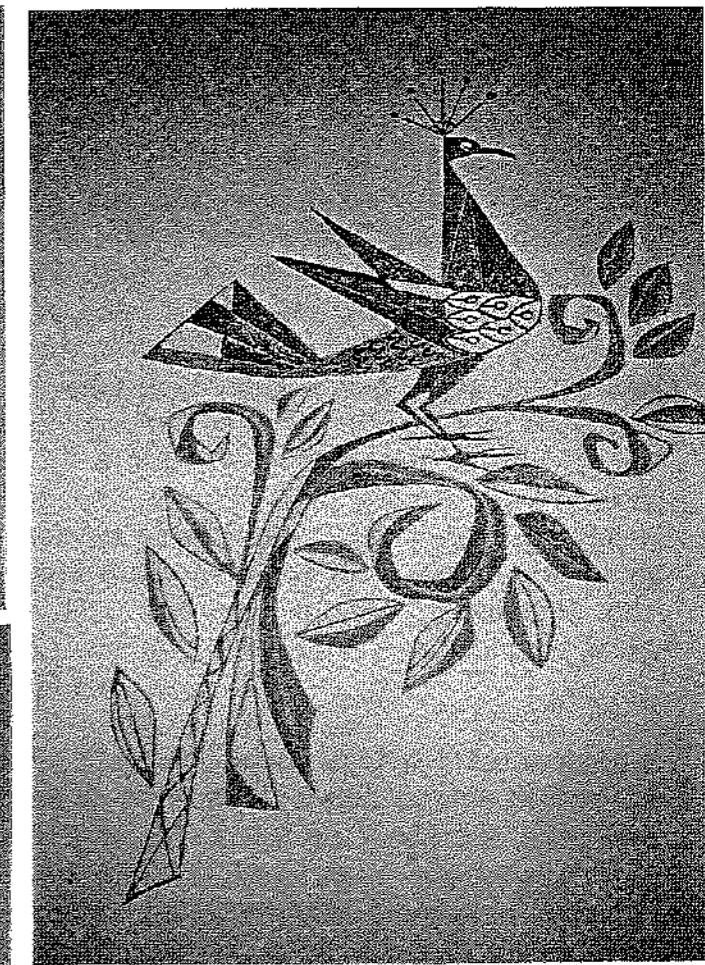
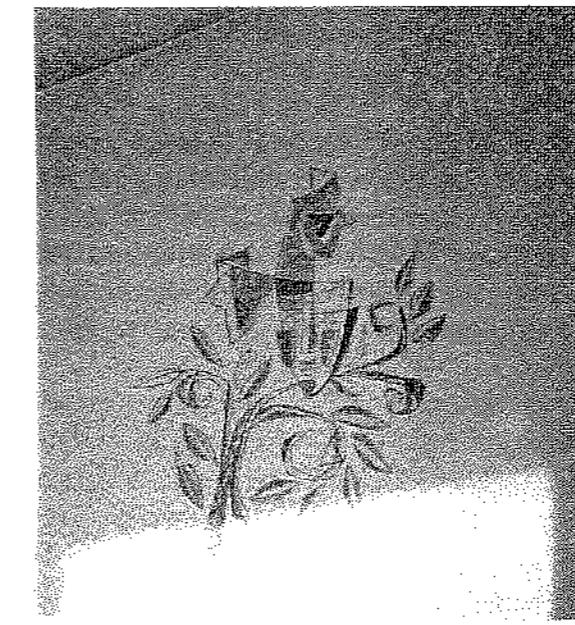
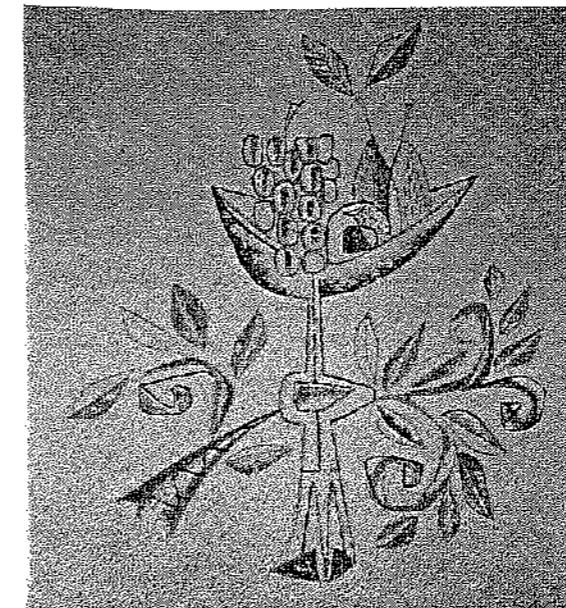
Mobilier: dégagement et galerie



Mobilier: portemanteaux du vestiaire et loge



Programme décoratif: cage d'escalier



est apposée sur la paroi Ouest de la grande salle, face aux grandes fenêtres, illustrant la légende d'Orphée, effectuée par Jean-Pierre Kaiser. Toute la cage d'escalier, ainsi que l'entrée de la buvette, sont également ornées de petites compositions allégoriques.

Les trois artistes mandatés sont tout à fait représentatifs du milieu lausannois bénéficiant de la grande part des commandes publiques. A ce titre, le fait que le Conseil municipal soit dans sa majorité du Parti radical peut entrer dans l'explication de leur sélection. Pierre Blanc est d'une génération antérieure à celle des deux autres intervenants et se trouve dans les années 50 au sommet de sa carrière. Né en 1902 à Lausanne, il s'est formé à l'Ecole des beaux-arts de Genève. Il « monte » rapidement à Paris, où il travaille dans l'atelier des frères Joël et Jan Martel, qui sont alors des artistes très lancés dans la tendance « art déco rationaliste » ou « cubisme décoratif ». Il reprend même leur atelier et se consacre ensuite à la sculpture animalière, en suivant la ligne donnée par François Pompon. L'année 1936 marque son retour au pays, nanti d'une solide réputation de sculpteur animalier, qui lui vaut notamment la commande du « Sanglier » pour le parc du Denantou (1937). Il devient l'un des récipiendaires privilégiés des commandes de sculpture, comme pour la Landi de 1939, et l'un des membres actifs des associations corporatistes comme l'Œuvre.

Jean-Pierre Kaiser, né en 1915, se forme à Lausanne chez Mennet et Laverrière. Il effectue plusieurs commandes importantes de peintures murales, pour le théâtre de la Landi (1939), la caserne de Payerne (1940) et la salle des Vignerons à la Gare de Lausanne (1943-1944). A partir des années 60, il tournera son activité essentiellement vers la gravure, pour laquelle il est avant tout connu aujourd'hui, à la fois comme praticien et enseignant.

Pierre Bataillard a suivi un parcours comparable à celui de Kaiser. Avec des cours à Bienne et à l'Ecole des art appliqués de Lausanne, il est également formé par Alphonse Laverrière. De 1948 à 1954, il réalise toute une série de commandes de mosaïques, dans laquelle s'intègre celle de Renens, notamment pour le temple de Morges, le cimetière de Morges et le cimetière de Territet. Parallèlement à cette activité, il ouvre l'une des premières véritables agences de publicité à Lausanne et opère une conversion résolument axée sur le graphisme.

Le programme décoratif de la Salle de spectacles de Renens est donc significatif de son époque dans le sens où il fait intervenir le circuit traditionnel et restreint des artistes consacrés de la place. A ce titre, autant les techniques, les formes que les thèmes choisis, « La musique et la danse », « Les Troubadours » et « La légende d'Orphée », ne manifestent pas une grande volonté d'innovation. Mais en 1955, de nouveaux cercles sont en formation, affichant des principes qui diffèrent de l'usage établi, notamment quant à la place des arts décoratifs dans l'architecture, et, de cet autre point de vue, l'immeuble de Renens apparaît comme l'un des derniers témoignages d'une certaine pratique dans l'attribution des commandes, la définition du programme et la reconnaissance qui lui est faite. Les inflexions que Kaiser et Bataillard donnent à ce moment-là à leur carrière sont à ce titre également significatives d'un changement dans le climat des arts en Suisse romande et de leur position dans la société.

e. typologie constructive

Les travaux de construction durent deux ans et font intervenir plus de 60 maîtres d'état. L'étude de la construction en béton armé est confiée à l'ingénieur J.-L. Merz. Le professeur L. Villard est chargé de l'étude acoustique de la grande salle.

Rapidement, au début de la construction, des points de divergences apparaissent entre les deux architectes, Mayor et Pahud. Le Conseil municipal demande conseil pour résoudre ce conflit auprès de l'architecte Eugène Béboux, qui avait présidé le jury du concours, mais celui-ci n'arrive pas à mettre d'accord les deux maîtres d'œuvre. Finalement, Pahud se désiste le 28 août 1955 et Mayor assume seul la suite du chantier. Dès lors, selon les témoignages, le chantier s'en porte bien. L'exécution des bétons armés rencontrent cependant certains problèmes, notamment en raison du retard de l'ingénieur dans l'établissement des plans, et le chantier subit un ralentissement. Le bâtiment est inauguré le 28 octobre 1955.

f. équipements

Le chauffage est assuré électriquement par le sol. La température est réglée par un thermostat extérieur. Ce système a occasionné de nombreuses difficultés durant les premières années d'utilisation et a nécessité le recours à des appareils de chauffage d'appoint au plus froid de l'hiver (Jean Rovelli, ancien intendant). La scène bénéficie d'une machinerie de théâtre complète, étudiée par le Théâtre Municipal de Lausanne. Avec deux bars et une cuisine à l'équipement complet, la salle peut assurer tous les types de restauration. A relever la présence de trois haut-parleurs intégrés, dans le foyer, la salle de conférence et la buvette, qui peuvent retransmettre les spectacles et servir pour les annonces, ainsi que qu'un appareil de distribution billet dans la caisse.

g. matériaux

Les tuyaux sont en fonte, noyés dans le béton armé. La ventilation primaire est en fonte.

Les escaliers du porche sont en granit d'Osogna, le dallage du porche en Castione, les murs du porche et du vestiaire sont revêtus de marbre cristalline rose poli, le revêtement des marches d'escalier en serpentine. Les socles sont en grès de Molière, les carrelages en grès de porphyre. Dans les escaliers, les filets sont de grès noir et grès flammé. Les carrelages sont flammés vert et jaune, les plinthes de grès vert uni. Les faïences en majolique vert flammé sur la plonge et noir derrière le comptoir de la buvette.

Le foyer de boiseries en noyer. La porte accordéon du foyer est en noyer également. Les boiseries de la salle de réception sont en érable et en noyer.

Le sous-sol est recouvert de carreaux Réolit, pour le chauffage électrique par le sol.

Le couloir central de la galerie est recouvert de moquette afin d'apporter des améliorations sonores.

h. maîtres d'état et fournisseurs

A relever parmi les fournisseurs, la présence de la menuiserie Held dont l'importance dans l'histoire régionale a été démontrée par plusieurs publications. Son intervention à Renens n'est pas secondaire. Elle fournit la plus grande partie des éléments en bois du corps principal: encadrement de la scène, corniche, comptoirs, porte accordéon, portes...

Terrassements, maçonnerie, béton armé et aménagements extérieurs:
J. Spinedi SA, Lausanne-Renens.

Marbrerie et granit:

Maga SA, Capolago (Tessin) (travaux extérieurs, porche d'entrée, revêtements des murs du porche et du vestiaire, revêtements des marches d'escalier, encadrements des portes).

Pierre naturelle:

Claude Porchet, tailleur de pierres, Lausanne (socle en grès de Molière).

Charpente:

Léon Dupont et fils SA, Renens (charpente et planches sur la fosse d'orchestre).

Menuiserie extérieure:

Fabrique coopérative de menuiserie, Renens (fenêtres).

Menuiserie intérieure et ébénisterie:

Held & Cie, menuiserie, Montreux (portes, ferments, embrasures de fenêtres du foyer et de la grande salle, boiseries du foyer, corniche, comptoir et armoires basses, plonge, porte accordéon, encadrement de la scène, revêtement de l'escalier, encadrement des haut-parleurs, panneaux mobiles de la fosse d'orchestre, bar et bouteiller de la buvette, porte de la galerie).

Sylvain Waeber, Renens (portes de l'annexe, des toilettes, du sous-sol, embrasures des fenêtres des vestiaires et du sous-sol, armoires de la cuisine, vestiaire de la buvette).

Paul Baatard, Renens (détails).

Couverture et ferblanterie:

Georges Della-Giacoma, Chavannes-près-Renens.

René Cujean, Renens.

Weibel et Cujean, Renens (couverture de tuiles).

Appareillages:

René Berney, Renens (appareillage de la cuisine et tuyauterie, installations sanitaires).

Mobilier: comptoirs du foyer et de la buvette



Serrurerie et ferronnerie d'art:

O. Neuenschwander, Crissier (vitraux et portes métalliques).
André Félix, Lausanne (vitraux métalliques, vestiaires).
E. Ernst, Morges.
Pagani & fils SA, Lausanne (grilles).
Ferco, Renens.

Gypserie et peinture:

Jean Trezzini, Renens.
Paul Sansonnens, Renens.
Charles Defrancesco, Lausanne.
Olivier Baatard, Renens.

Staffs:

Louis Piralli, Vevey.

Installations électriques:

G. Grossenbacher, Renens.
Fernand Battilotti, Renens.
R. Monnet & Cie, Renens (3 haut-parleurs dans le foyer, la salle de conférence et la buvette).

Eclairage de scène:

E. Piaget & Cie, Lumière spectaculaire, Zurich.

Carrelages et revêtements:

Emile Maggi, carreleur, Renens (carrelages, plinthes, faïences).

Sols Réolit:

Robert Jordan, Matériaux de construction, Renens.

Linoléum:

P. Konig & Cie, Lausanne.

Tapis:

François Tissot, Ecublens.

Chauffage électrique:

Panelc SA, Lausanne.

Ventilation:

Louis Streit, Renens.

Vitrerie:

F. Krahnenbühl, Renens (glaces).
Coopérative de vitrerie (verres).

Aménagement de la scène:

Théâtre municipal, Lausanne- Renens

Aménagement de la cuisine:

Oskar Locher, chauffage électrique, Zurich (appareils de la cuisine).
Schwabenland & Cie, Zurich (appareils de la cuisine).
Georges Mader, zinguerie, Lausanne- Renens (comptoirs).
Sulzer frères, Winterthur (pompes et moteurs).
Schmidler/Haubrige & Cie, Lausanne (monte-plats).

Réfrigération:

Therma SA, Schwanden (ZH).

Mobilier:

SA Fabrique de meubles Horguen-Glarus (216 fauteuils de cinéma, 530 chaises).
Dufour Frères, Chavannes (fauteuils et table du Conseil municipal, tables de la buvette).

Lustrerie:

Huco SA, Munchwillen (Turgovie) (4 lustres à 30 bras, 11 plafonniers, 27 appliques, 2 grands lustres, exécution spéciale sur ordre de Paul Mayor).
Hoirs d'Auguste Gehr, Gland (lustres de la salle de conférence et de la salle du Conseil municipal, 10 cendriers en laiton).
Eclairage moderne, Lausanne (éclairage des services).
Fernand Perrenoud, Genève (éclairage des services).
Lumar AG, Bâle (éclairage des services).

Lettrage:

Volet SA, enseignes, Lausanne.

Rideaux:

Paulus Gillieron, Renens.

Revêtement stamoïd:

Jean Trinkler, Lausanne.

Obscurcissement:

Roger Fiaux, serrurier, Renens (stores).

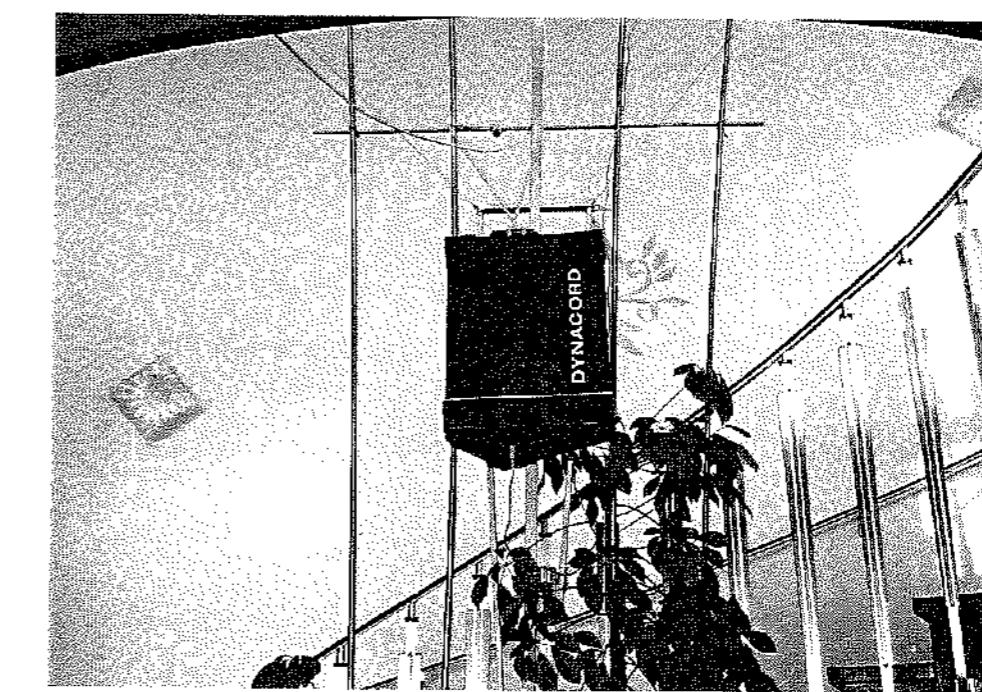
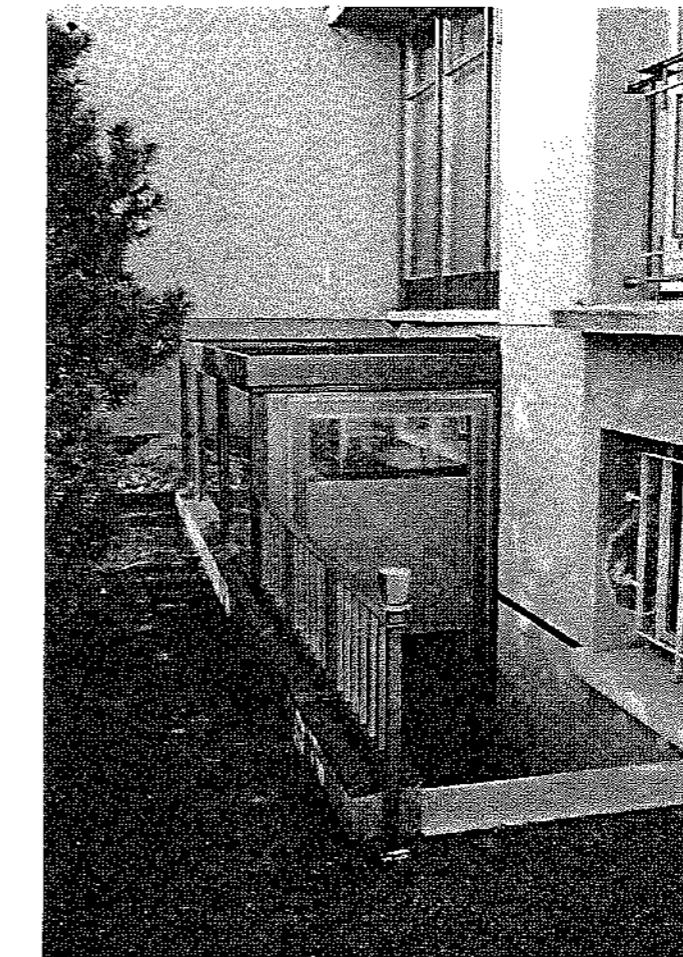
Aménagement du jardin:

André Meylan, pépiniériste, Renens.
Edouard Auer fils, Renens (mats).
A. Bangerter & Cie AG, Lyss (20 candélabres).

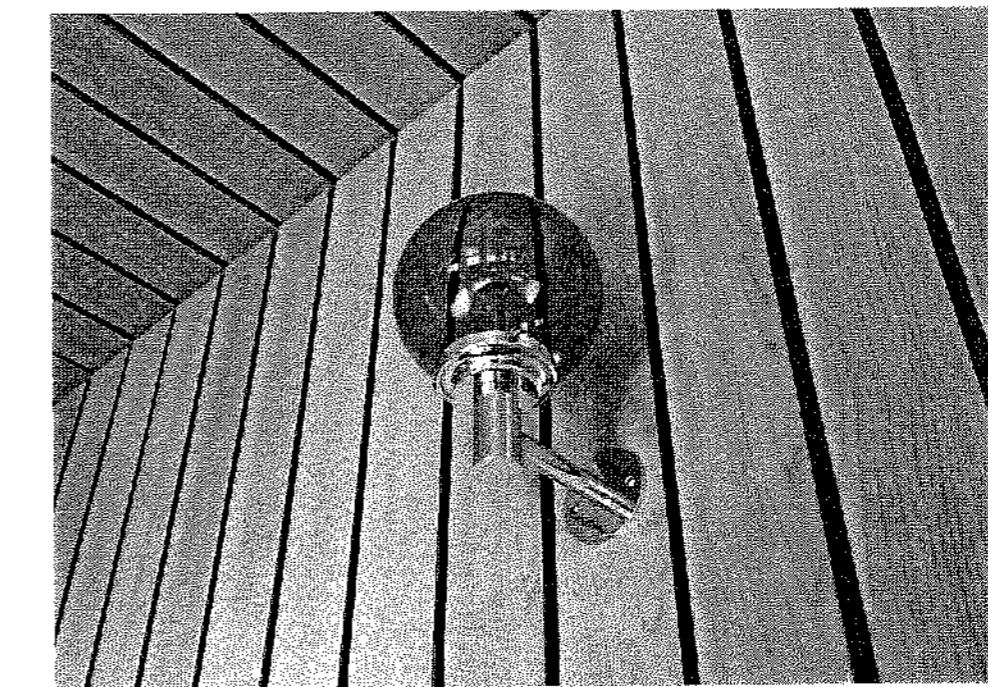
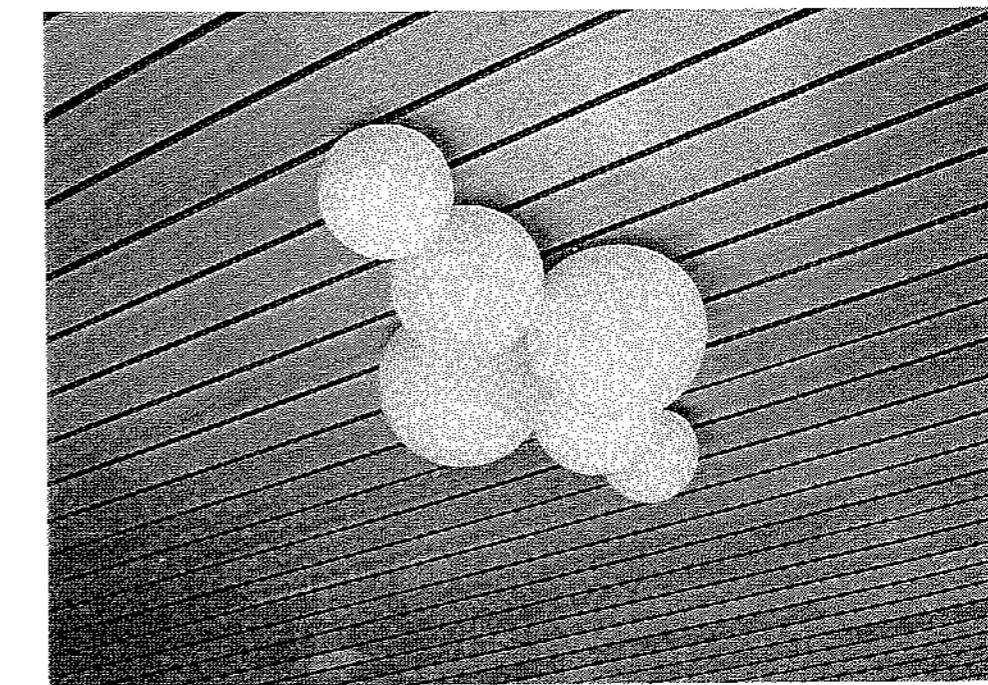
Transformations

Dans son apparence, le bâtiment a subi très peu de modification. A l'extérieur, un sas vitré a été apposé à l'entrée de la buvette. Des tuyaux de ventilation passent le long de la façade Nord. Ces interventions demeurent discrètes et réversibles. A l'intérieur, seule la buvette a enduré véritablement le passage du temps et les conséquences de certaines initiatives de réaménagement. Les murs ont été lambrisées en simili-bois et l'éclairage a été complètement renouveler, laissant

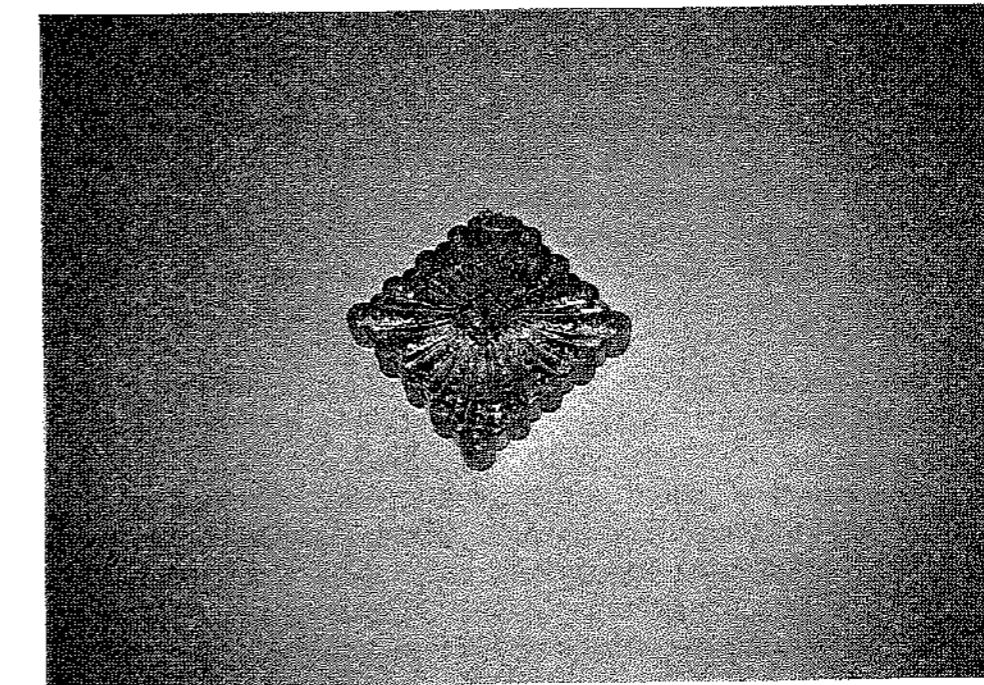
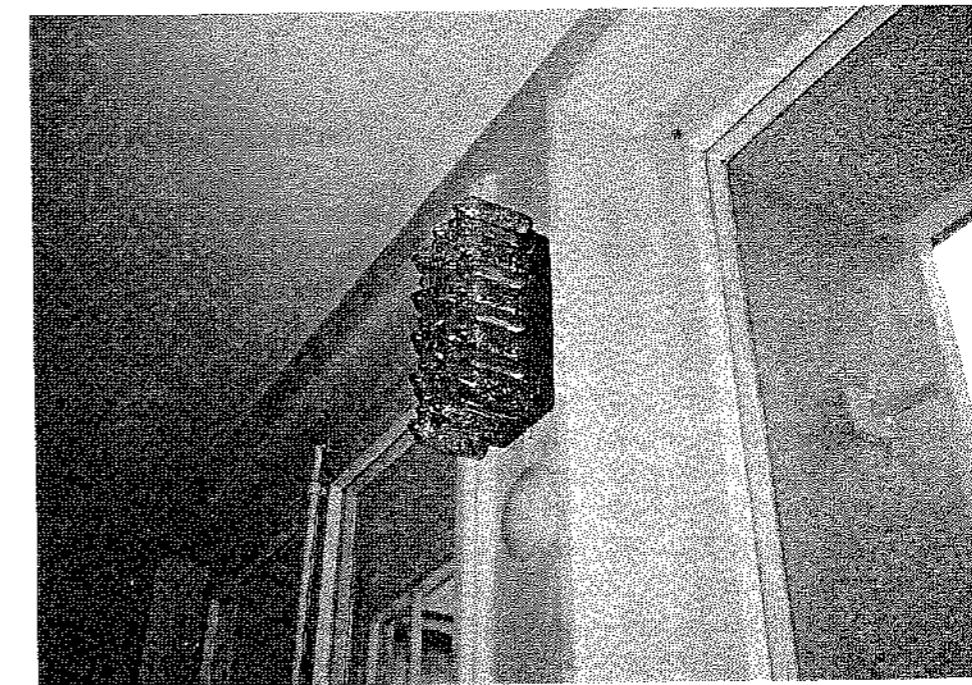
Transformations: sas de la buvette, signalisation et cage d'escalier



Transformations: éclairage de la buvette



Transformations: éclairage de l'escalier principal



craindre que l'état d'origine est définitivement perdu. De même, des appliques en totale dysharmonie avec l'existant ont été fixées dans la cage d'escalier et dans l'entrée de la buvette. Ces transformations paraissent somme toute également mineures au vu de l'état de conservation de l'ensemble.

Recommandations

Compte tenu de la valeur de représentativité du bâtiment, de la qualité intrinsèque de l'ensemble et de son exceptionnel état de conservation par rapport à l'origine, nous recommandons vivement de le maintenir dans son état actuel. Cette protection devrait recouvrir l'ensemble des éléments qui le composent, de l'aménagement extérieur à tous les équipements (éclairage, signalisation, sonorisation, décoration,...). Il faut également prendre en compte la mise en couleur de chaque espace, notamment des crépis de l'escalier de l'annexe et des toilettes. Il serait également hautement souhaitable que cette protection s'étende au mobilier qui, à l'exception des fauteuils de la galerie et des portemanteaux nécessitant un travail de peinture, est demeuré dans un état tout à fait satisfaisant. Il serait très regrettable qu'au nom du goût du jour ou d'une lassitude compréhensible des usagers ce mobilier soit dispersé, voire perdu, alors qu'il participe pleinement à la remarquable cohérence que nous avons tenté de mettre en évidence.

Si des travaux de rénovation sont à envisager, il suffirait de rafraîchir les peintures des murs en prenant soin de rechercher les teintes d'origine. Cette opération de peu de frais redonnerait certainement à la salle un nouvel attrait et lui rendrait son prestige qui au fil du temps s'est peut-être quelque peu émoussé. Dans le même sens, il serait souhaitable de retirer certains éléments postérieurs dont la nécessité ne paraît pas évidente: appliques et haut-parleurs de la cage d'escalier, signalisation récente (on peut par exemple voir sur la porte de la salle de la Municipalité indiqué à la fois « Municipalité » et en dessous un écriteau récent signalant « Salle de municipalité »; cette répétition apparaît complètement absurde et n'a pas de raison d'être).

Il peut paraître surprenant, notamment au yeux de personnes qui ont vécu cette époque, que l'on s'intéresse aujourd'hui d'un point de vue historique à des bâtiments datant des années 50. Mais partout l'on peut constater un regain d'intérêt pour cette période, que ce soit dans la mode, le design, le graphisme ou autres. Cette période est déjà entrée dans le patrimoine et il nous faut maintenant prendre conscience de la valeur des témoignages qu'elle a laissé. Tout le patrimoine architectural des années 50 de l'Ouest lausannois est à prendre en considération. Dans le cas de Renens, la Salle de spectacles, peut-être plus qu'un autre bâtiment, fait partie de son histoire. Avant peu, elle sera largement perçue comme un bâtiment historique à l'unité exceptionnelle et appréciée comme telle.

Sources principales

- Archives de la Commune de Renens, dossiers de correspondance.
- « Construction d'une Grande Salle communale », préavis n° 83 de la Municipalité de Renens, 4 février 1953, 30 p.
- « Grande Salle communale. Crédits complémentaires et aménagements extérieur », préavis n° 54 de la Municipalité de Renens, 14 juin 1955, 34 p.
- « Salle de spectacles. Renens 1955 » [plaquette éditée pour l'inauguration], 26 p.
- F. M., « La nouvelle Salle de spectacles de Renens », *Journal et Feuille d'Avis de Renens*, 1.11.1955.
- F. M., « A l'ouest du nouveau! », *Feuille d'Avis de Lausanne*, s.d.
- A. P., « Renens a inauguré dans la liesse générale », *Tribune de Lausanne*, 30.10.1955.
- Marcel COSENDAI, « Vers l'inauguration de la Grande Salle de Renens », *Nouvelle Revue de Lausanne*, s.d.
- A. M., « Renens a inauguré sa grande salle de spectacles », *Gazette de Lausanne*, s.d.
- « Renens. Pour une salle de spectacle », *Journal de Morges*, s.d.

Remerciements à Catherine Schmutz pour toutes les informations fournies.

Annexe: Journal et Feuille d'Avis de Renens, 1.11.1955

La nouvelle Salle de spectacles de Renens

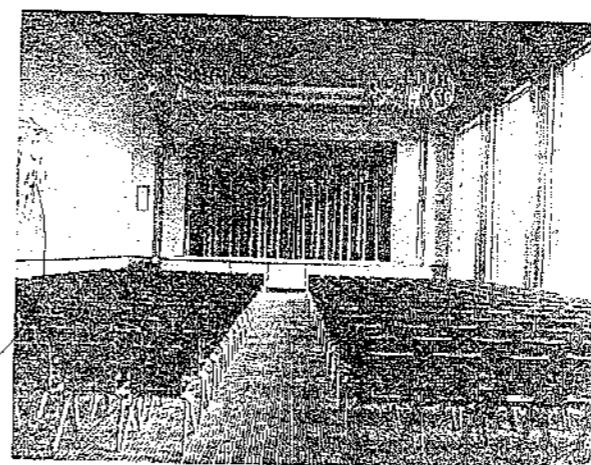
Une salle aussi belle, où tous les éléments ont été combinés avec un tel bonheur, cela ne m'étonne pas, mais pas du tout à Renens! Pourquoi? me dites-vous! Eh!

bien, tout simplement parce que j'ai eu le privilège de me plonger dans les archives de la commune. Non! je ne déraisonne pas et, d'ailleurs, vous allez comprendre. Voici, parmi bien des relations touchantes, ce que j'ai rencontré dans ces comptes-rendus du temps passé:

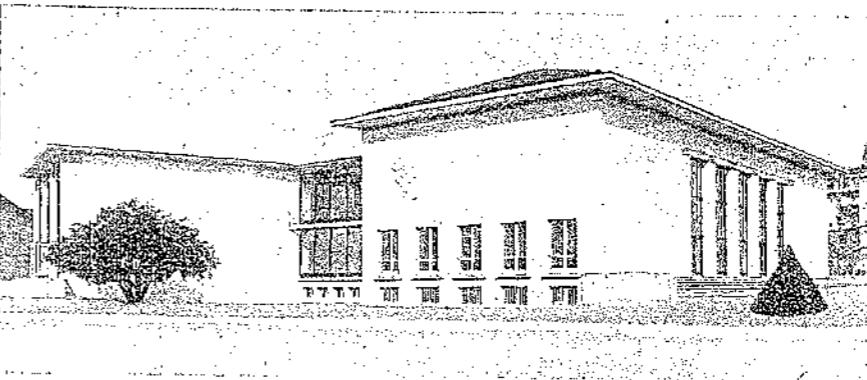
*Ce journal († février 1768) L'honorables Commune de Renens. Étant assemblée au son de la cloche on délibéra de donner huit bache par charité à la veuve de feu Baptiste Bonnet habitant à Lausanne — et plus loin «L'honorables Commune de Renens étant assemblée au son de la cloche ont délibéré de donné un Ecobian pour une veste recordée par L.L.E. ces à leur du Bailliage de Baume à l'occasion des portes de leur bâtail à come que leur été assomme pour arrêté la maladie appellée la puerpolies et encore... le Gouverneur ayant représenté que la femme de Samuel Torné se recommandoit à la Commune d'avoir la bonté de lui donné quelque chose pour lui aider à payer la

femme qui lui a recommandé le pied qu'elle avoit eut le malheur de se gater et par connoissance la Commune a délibéré de lui donner huit baches.

A chaque page l'on trouve de tels gestes émouvants, quiconque avait besoin d'aide pouvait s'adresser à l'assemblée; son cas était examiné minutieusement et je n'ai pas trouvé une requête raisonnable qui ait été refusée. Bien sûr, on n'était pas riche au ce temps-là et la sagesse voulait souvent que l'en ramenât à de justes proportions toute demande exagérée. Aussi, en 1782 un certain Batard de Jean-Pierre Grentenoud s'en vint demander que la Commune l'habillât pour la prochaine revue. Les responsables marchandèrent un fusil, une bayonnette, une giberrière et un manteau à balles d'occasion. Ils trouvèrent aussi un ceinturon. En revanche, ils dirent à leur administré de se débrouiller pour l'habillement, ce qu'il a déjà assez coté à la Commune, il faudra aussi parlé à M. le Ministre que la besace des pauvres y entre pour la moitié! Ces quelques exemples montrent de manière élégante combien, de tout temps, à Renens, les responsables prenaient soin de leurs bourgeois. On avait l'amour du travail



Annexe: Journal et Feuille d'Avis de Renens



bien fait; on respectait la personnalité du placeau.

Et l' bien, malgré les exigences de la vie actuelle, malgré les nombreuses obligations qui incombaient aux autorités, l'esprit qui animait ceux du 1770 se retrouve aujourd'hui, en 1955. A Renens, on ne se décide peut-être pas toujours rapidement; on médite longtemps mais, ensuite, on fait un bon travail, fouillé dans les détails! Voici pourquoi la grande salle est si belle pourquoit tout y a été conçu pour faciliter le travail des sociétés qui l'utilisent et augmenter le confort et la plaisir du public.

Mais, dans le fond, cette magnifique salle, était-elle bien nécessaire de la construire? Seul quelqu'un qui n'habiterait pas à Renens et qui ignoreraient tout du magnifique développement de cette ville pourrait poser cette question. A la fin de l'année, avec l'agglomération de la gare, la population atteindra 13 000 habitants. Les sociétés sont au nombre de 36 aujourd'hui.

Pour organiser leurs manifestations, elles ne disposaient que de la salle de la Maison du Peuple depuis la démolition du «Casino», et nombreux étaient les groupements qui devaient organiser leurs soirées au Casino de Chavannes. Cette pénurie ne pouvait durer davantage; une décision devenait urgente; on la prisa et aujourd'hui, un magnifique résultat est atteint pour le plus grand plaisir de tous.

Parcourons, vouliez-vous, les différents stades de l'évolution de la grande salle. Un concours fut ouvert aux architectes de la localité. Les projets de MM. Paul Mayet et Arnold Pahud furent retenus, puis les travaux commencèrent. Monsieur Mayet en prit assez rapidement la direction, assisté par une commission exécutive de trois membres de la Municipalité. Pourquoi ne pas le dire, ces messieurs ne possédaient pas les mêmes couleurs politiques. — Eh l bien (et ça

que je vais vous dire, je le tiens de l'architecte lui-même) jamais un tel travail ne s'accomplit dans un esprit aussi excellent, fait d'intelligence et de compréhension.

Seule une visite des lieux vous permettra de juger parfaitement du résultat. Profitez de nous y rendre lors du spectacle d'inauguration «Au temps des images» et «A l'image du temps». Voici, en attendant, une brève description de cette réussite.

Le bâtiment, situé à l'entrée de la localité, côté Lausanne, comprend deux corps distincts: la salle de spectacle et les locaux annexes. De riches plates-bandes fleuries vous offrent leur premier sourire. Un jet d'eau irise l'atmosphère. Un grand parapet en verre a été prévu légèrement en retrait.

La façade principale est animée par un très beau bas-relief de Pierre Blane évoquant la danse et la musique. Le porche d'entrée, aux tentures chaudes, est égayé par une mosaique chatoyante consacrée aux troubadours de P. Balaillard, artiste-fondateur. Un large dégagement devant les vestiaires permet d'admirer un long lustre en forme de bateau.

Pénétrons maintenant par le hall intérieur dans la grande salle. Le langage ici devient impuissant à exprimer la sensation éprouvée; audace, harmonieuse, teintes vives mais parfaites. La voûte du rideau de scène se marie parfaitement au plafond cyclant par la transition beige des parois. C'est oui, c'est chic, c'est grand. Une fresque du peintre J.-J. Kaisser symbolise la légende d'Orphée. Les tons choisis sont un prolongement heureux des teintes de l'ensemble. La lumière pénètre à flot par les hautes baies et chante partout. Le soir, l'ambiance restera ensoleillée grâce aux gigantesques lustres conçus par Pahideoste.

Nous voici sur la scène; malgré ma taille respectable, je me sens petit sur l'immense plateau. Les installations techniques ont été conçues

selon les directives du Théâtre Municipal de Lausanne et les décors sont l'œuvre de M. J. Thoos. La fosse d'orchestre peut être recouverte et transformée en un immense prosélytum.

Maintenant l'escalier monumental; sur la galerie, les fauteuilsverts nous offrent leur confort. Il ne sera pas nécessaire ici de poser ses jambes par-dessus les épaules du spectateur placé devant vous pour être bien assis. La visibilité est excellente.

Au même étage se trouve une coquette salle pour réunions et conférences ainsi qu'une très belle salle de réception aux boiseries chaudes façonnées d'érable, aux fauteuils imposants.

Cette visite commence à nous donner un peu soif, d'autant plus qu'il fait une température agréable. Tout le bâtiment est chauffé à l'électricité. Lorsqu'il n'est pas occupé, un thermostat fixé à l'extérieur enclenche automatiquement le chauffage lorsqu'il y a risque de gel. Mais allons nous désaltérer à la buvette située au sous-sol. Quelle que soit la boisson que vous choisirez, même si c'est une verveine, vous vous sentirez l'humeur rajeunissant la cadre en est gel.

Notre visite officielle est terminée, mais prolongeons-la par quelques petits coups d'œil indiscrets. Voici les cuisines, un véritable laboratoire au service de Gargantua. Elles permettent de servir jusqu'à 350 repas. Pénétrons dans les loges des artistes, de vrais petits domaines équipés de tout le confort moderne.

Le bâtiment comprend encore différents locaux, réserves etc. Des haut-parleurs dissimulés dans les parois permettent de diffuser de la musique.

Itiens, cette grande fille qui avait grandi très vite est maintenant devenue une jeune femme dans tout l'épanouissement de sa beauté. Il manquait un joyau à sa parure. Elle l'a reçu. Soyons fiers de notre cité et reconnaissants à tous ceux qui l'ont ainsi embellie.

F. M.

Annexe: Feuille d'Avis de Lausanne

A l'ouest du nouveau!

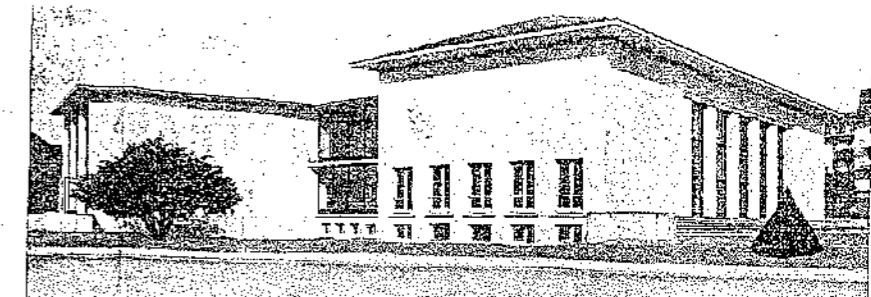


Photo Jacques Schucker

Une salle aussi belle, où tous les éléments ont été combinés avec un tel honneur, cela ne m'étonne pas, mais pas du tout, à Renens !

Pourquoi ? me direz-vous ! Eh bien tout simplement parce que j'ai le privilège de me plonger dans l'âme de la commune. Non ! je ne déraisonne pas et, d'ailleurs, vous allez comprendre. Voici, permis bien des relations touchantes, ce que j'ai rencontré dans ces comptes rendus du temps passé :

« Ce jourd'hui (4 février 1768) l'honorables Commune de Renens. Étant assemblée au son de la cloche on délibéré de donner huit baches par charité à la veuve de feu Baptist Bonnet habitant à Lausanne » — et plus loin : « L'honorables Commune de Renens étant assemblée au son de la cloche ont délibéré de donné un Ecublan pour une collecte accordée par L.L.E.E. ces à leur du Ballage de Baumann à l'occasion des pertes de leur Bétail à cause qui leur étaient assombré pour arrêter la maladie appellée la peste » — et encore : « le Gouverneur ayant représenté que la femme de Samuel Tarn se recommandoit à la Commune d'avoit la bonté de lui donné quelque chose pour lui aider à payer la femme qui lui a raccommodé le pied qu'elle avoit

Ces quelques exemples montrent de manière éloquente combien, de tout temps, à Renens, les responsables prenaient soin de leurs bourgeois. On avait l'amour du travail bien fait ; on respectait la personnalité de chacun.

Mais, dans le fond, cette magnifique salle, était-elle bien nécessaire de la construire ? Seul quelqu'un qui n'habiterait pas à Renens et qui ignoreraient tout du magnifique développement de cette cité pourrait poser cette question. A la fin de l'année, avec l'agglomération de la gare, la population atteindra 13 000 habitants. Les sociétés sont au nombre de 35 aujourd'hui.

Pour organiser leurs manifestations, elles ne disposent que de la salle de la Maison du Peuple depuis la démolition du « Casino », et nombreux étaient les groupements qui devaient organiser leurs soirées au Casino de Chavannes. Cette pénurie ne pouvait durer davantage ; une décision devenait urgente ; on l'a prise, et aujourd'hui, un magnifique résultat est obtenu pour le plus grand plaisir de tous.

Pénétrons maintenant par le hall intérieur dans la grande salle. Le langage ici devient impuissant à exprimer la sensation éprouvée ; audience harmonieuse, scènes vives mais parfaites. Le vert du rideau de scène se marie parfaitement au plafond cylindrique par la transition beige des parois. C'est gris, c'est chic, c'est grand.

Une fresque du peintre J.-J. Kaiser symbolise la légende d'Orphée. Les tons choisis sont un prolongement heureux des teintes de l'ensemble.

Renens, cette grande ville qui avait

grandi très vite est maintenant devenue une jeune femme dans tout l'épanouissement de sa beauté. Il manquait un joyau à sa parure. Elle l'a reçu.

Nous voici sur la scène ; malgré ma taille respectable, je me sens petit sur l'immense plateau. Les installations scéniques ont été conçues selon les directives du Théâtre municipal de Lausanne et les décors sont l'œuvre de M. J. Thoos. La fosse d'or-

chestre peut être recouverte et transformée en un immense proscénium.

Montons maintenant l'escalier monumental ; sur la galerie, les fauteuils verts nous offrent leur confort. Il ne sera pas nécessaire ici de passer ses jambes par-dessus les épaules du spectateur placé devant vous pour être bien assis. La visibilité est excellente.

Le bâtiment, situé à l'entrée de la localité, côté Lausanne, comprend deux corps distincts : la salle de spectacle et les locaux annexes. De riches plates-bandes fleuries vous offrent leur premier sourire. Un jet d'eau brise l'atmosphère. Un grand parapet pour voitures a été prévu légèrement en retrait.

La façade principale est animée par un très beau bas-relief de Pierre Blanc, évoquant la danse et la musique.

Le porche d'entrée, aux tentes chaudes, est égayé par une mo

saique chatoyante consacrée aux troubadours de P. Bataillard, artiste-décorateur. Un large dégagement devant les vestiaires permet d'admirer un long lustre en forme de bateau.

Pénétrons maintenant par le hall intérieur dans la grande salle. Le

langage ici devient impuissant à

exprimer la sensation éprouvée ; audience harmonieuse, scènes vives mais parfaites. Le vert du rideau de scène se marie parfaitement au plafond cylindrique par la transition beige des parois. C'est gris, c'est chic, c'est grand.

Une fresque du peintre J.-J. Kaiser symbolise la légende d'Orphée. Les tons choisis sont un prolongement heureux des teintes de l'ensemble.

Pourquoi ne pas le dire, ces messieurs ne portent pas les mêmes couleurs politiques. — Eh bien (et ce que je vais vous dire, je le tiens de l'architecte lui-même) jamais un

tel travail ne s'accomplit dans un esprit aussi excellent, fait d'intelligence et de compréhension.

* * *

Seule une visite des lieux vous permettra de juger parfaitement du résultat. Profitez de vous y rendre lors du spectacle d'inauguration « Au temps des images » et « A l'image du temps ». Voici, en attendant, une brève description de cette réussite.

Le bâtiment, situé à l'entrée de la

localité, côté Lausanne, comprend

deux corps distincts : la salle de spec-

taclio et les locaux annexes. De riches

plates-bandes fleuries vous offrent

leur premier sourire. Un jet d'eau

brise l'atmosphère. Un grand par-

apet pour voitures a été prévu léger-

tement en retrait.

La façade principale est animée

par un très beau bas-relief de Pierre

Blanc, évoquant la danse et la mu-

sique. Le porche d'entrée, aux ten-

tes chaudes, est égayé par une mo

saique chatoyante consacrée aux

troubadours de P. Bataillard, artiste-

décorateur. Un large dégagement

devant les vestiaires permet d'admirer

un long lustre en forme de bateau.

Pénétrons maintenant par le hall

intérieur dans la grande salle. Le

langage ici devient impuissant à

exprimer la sensation éprouvée ; au-

dace harmonieuse, scènes vives mais

parfaites. Le vert du rideau de scè-

ne se marie parfaitement au plafond cy-

lindrique par la transition beige des pa-

rois. C'est gris, c'est chic, c'est grand.

Une fresque du peintre J.-J. Kaiser

symbolise la légende d'Orphée. Les

tons choisis sont un prolongement

heureux des teintes de l'ensemble.

Pourquoi ne pas le dire, ces mes-

sieurs ne portent pas les mêmes

couleurs politiques. — Eh bien (et

ce que je vais vous dire, je le tiens

de l'architecte lui-même) jamais un

tel travail ne s'accomplit dans un es-

prit aussi excellent, fait d'intelli-

gence et de compréhension.

* * *

Seule une visite des lieux vous per-

mettra de juger parfaitement du ré-

sultat. Profitez de vous y rendre lors

du spectacle d'inauguration « Au

temps des images » et « A l'image du

temps ». Voici, en attendant, une

brève description de cette réussite.

Le bâtiment, situé à l'entrée de la

localité, côté Lausanne, comprend

deux corps distincts : la salle de spec-

taclio et les locaux annexes. De riches

plates-bandes fleuries vous offrent

leur premier sourire. Un jet d'eau

brise l'atmosphère. Un grand par-

apet pour voitures a été prévu léger-

tement en retrait.

La façade principale est animée

par un très beau bas-relief de Pierre

Blanc, évoquant la danse et la mu-

sique. Le porche d'entrée, aux ten-

tes chaudes, est égayé par une mo

saique chatoyante consacrée aux

troubadours de P. Bataillard, artiste-

décorateur. Un large dégagement

devant les vestiaires permet d'admirer

un long lustre en forme de bateau.

Pénétrons maintenant par le hall

intérieur dans la grande salle. Le

langage ici devient impuissant à

exprimer la sensation éprouvée ; au-

dace harmonieuse, scènes vives mais

parfaites. Le vert du rideau de scè-

ne se marie parfaitement au plafond cy-

lindrique par la transition beige des pa-

rois. C'est gris, c'est chic, c'est grand.

Une fresque du peintre J.-J. Kaiser

symbolise la légende d'Orphée. Les

tons choisis sont un prolongement

heureux des teintes de l'ensemble.

Pourquoi ne pas le dire, ces mes-

sieurs ne portent pas les mêmes

couleurs politiques. — Eh bien (et

ce que je vais vous dire, je le tiens

de l'architecte lui-même) jamais un

tel travail ne s'accomplit dans un es-

prit aussi excellent, fait d'intelli-

gence et de compréhension.

* * *

Seule une visite des lieux vous per-

mettra de juger parfaitement du ré-

sultat. Profitez de vous y rendre lors

du spectacle d'inauguration « Au

temps des images » et « A l'image du

temps ». Voici, en attendant, une

brève description de cette réussite.

Le bâtiment, situé à l'entrée de la

localité, côté Lausanne, comprend

deux corps distincts : la salle de spec-

taclio et les locaux annexes. De riches

plates-bandes fleuries vous offrent

leur premier sourire. Un jet d'eau

brise l'atmosphère. Un grand par-

apet pour voitures a été prévu léger-

tement en retrait.

La façade principale est animée

par un très beau bas-relief de Pierre

Blanc, évoquant la danse et la mu-

sique. Le porche d'entrée, aux ten-

tes chaudes, est égayé par une mo

saique chatoyante consacrée aux

troubadours de P. Bataillard, artiste-

décorateur. Un large dégagement

devant les vestiaires permet d'admirer

un long lustre en forme de bateau.

Pénétrons maintenant par le hall

intérieur dans la grande salle. Le

langage ici devient impuissant à

Annexe: Tribune de Lausanne

TRIBUNE DE LAUSANNE — Dimanche 30 octobre 1955

Renens a inauguré dans la liesse générale

Une construction qui a fort belle allure

Vendredi matin, sous la morsure d'une bise quasi hivernale, quelque 200 personnes étaient groupées au pied du grand escalier conduisant au porche d'entrée de la nouvelle grande salle de spectacles de Renens. Très simplement, M. Paul Mayor, architecte, remit les clés de l'édifice à M. Arthur Burki, syndic, et ce dernier, après avoir souligné la portée de cette journée inaugurale, fit couper, par une charmante petite « Vaudoise », le ruban symbolique tendu au travers de l'entrée: la « grande salle » était livrée au public.

LA VISITE DU CURIEUX

Les Renanais sont gens patients. Il leur a fallu attendre plus de 30 ans, pour voir se réaliser un de leur plus chers désirs: l'érection d'une salle de spectacle digne de ce nom. Cette longue attente n'a toutefois pas été vaine et le bâtiment actuel, résultat d'un concours entre architectes de la localité et, dont le projet est de MM. Paul Mayor et Arnold Pahud, est une belle réussite. D'une conception très heureuse dans son ensemble, d'une grande sobriété de lignes, discrètement moderne avec ses grandes baies, cet édifice est incontestablement un modèle du genre. Le bâtiment comprend deux corps distincts: la salle de spectacles proprement dite et les nombreux locaux annexes, dont une salle de conférence, une grande cuisine et une buvette, laquelle, en fait, n'a de « buvette » que le nom puisqu'elle se rapproche davantage du vaste bar confortable que du petit débit de boisson. Pour la salle de spectacles proprement dite — comprenant 750 places avec le foyer et la galerie — on est sorti des chemins battus et les couleurs en sont aussi harmonieuses que gafes. Les tons clairs dominent et le coup d'œil est très plaisant. Une peinture murale, due au talent de M. J.-J. Kaiser agrémenta une paroi intérieure. Quant à la scène, de dimensions sensiblement égales à celles du Théâtre municipal, elle est munie des derniers perfectionnements. Relevons encore que la façade, donnant sur la rue de Lausanne est ornée d'un bas-relief, « La danse », œuvre du sculpteur lausannois Pierre Blanc, et que la très belle mosaïque du porche d'entrée est si-

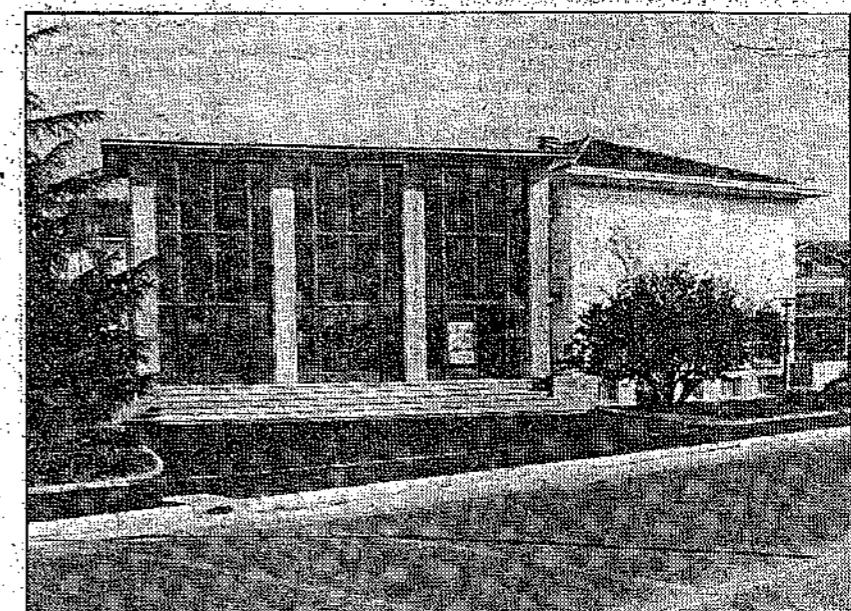
gnée de M. P. Bataillard, artiste décorateur.

PARTIE OFFICIELLE.

Un bon point, tout d'abord, pour le restaurateur, M. Georges Ruchat, qui s'est acquitté du service de ses 200

couverts avec une belle dextérité. A l'issue du banquet, M. A. Burki salua ses invités, dont M. Bolens, préfet et représentant de l'Etat de Vaud; M. Blanc (ancien préfet), MM. les juges fédéraux Bachler et Plättner, M. Berger, directeur du Théâtre de Lausanne, les représentants des communes voisines, etc. Après avoir retracé les événements qui ont décidé la construction du bâtiment actuel, M. Burki fut remplacé à la tribune par M. Jean-P. Gloor, député et président du Conseil communal, par MM. P. Mayor, architecte, Bieri parlant au nom des maîtres d'état, etc.

Atteignant le coût total, coquet, mais de 1 million et demi, la grande salle renanaise de spectacles est promise à un bel avenir. A.P.



Notre document représente le porche d'entrée, précédé d'un grand escalier et qui conduit aux caisses. On conviendra que l'ensemble a grande allure et donne une idée de la sobriété de lignes du bâtiment. (Photo ASL.)

Vers l'inauguration de la Grande Salle à Renens

Il n'y a pas de doute, Renens ne cesse de se moderniser. Nous savons qu'il y a deux ans, à peine, l'on y inaugure son nouveau Collège et maintenant, l'on se prépare à inaugurer la Grande Salle. Cette manifestation aura lieu les 28, 29, et 30 octobre prochain.

A cet effet, et dans un but d'information, une conférence de presse s'est tenue au Grand-Hôtel sous la présidence de M. A. Burki, syndic.

La Grande Salle se trouve ainsi l'œuvre révée depuis fort longtemps. C'est chose faite. Le coût de sa construction semble à première vue un peu élevé, il est vrai, mais il est extrêmement favorable, en voyant l'importance et si l'on compare sa beauté.

Renens comptait en 1910 à peine 1100 habitants. Actuellement le chiffre de 13 mille, compris l'agglomération, sera atteint avant la fin de l'année courante. C'est précisément ce développement rapide dont l'accélération a tendance à augmenter encore, qui fait que cet édifice vient bien à son heure. Au reste, l'esprit l'aubaine et l'ébullition, réjouissante de ses 36 sociétés locales dont M. Pasche est l'actif président ne pouvait pas laisser les autorités indifférentes, faisant ainsi honneur à notre cité.

L'œuvre est entièrement due aux architectes MM. P. Mayar et A. Pahud, dont les plans ont eu les honneurs du premier prix lors de la mise au concours des projets. (Exécution P. Mayar).

Particularités architecturales

Situé à l'entrée de la localité, le bâtiment comprend deux corps de construction bien distincts : la salle de spectacles proprement dite, et les locaux annexes. Un escalier monumental relie le rez au premier étage. Le porche d'entrée accessible par un grand escalier de granit conduit aux caisses. Les parois sont ornées d'une mosaïque due à l'artiste décorateur M. P. Bataillard. De là, un dégagement

donne accès aux vestiaires, puis, par le hall, les spectateurs passent au Foyer et ensuite à la Salle.

Cette dernière spacieuse à souhait peut contenir 750 places.

La paroi de gauche est agrémentée d'une peinture murale, véritable révélation due à M. J. J. Kaiser, artiste-peintre. Cinq grandes baies donnent accès à l'extérieur et un escalier impressionnant conduit sur une large terrasse arborée et fleurie.

La scène attelle à peu de chose près les dimensions de celle du Théâtre municipal de Lausanne. Elle est équipée des derniers perfectionnements et permettra n'importe quel genre de représentations. Les décors sont l'œuvre de M. J. Thoos, du grand Théâtre, bien connu, dont le talent comme artiste fait ressortir une fois de plus ses qualités. Sous la scène sont compris les emplacements d'orchestre, ainsi que les vestiaires et loges pour artistes. Une disposition technique spéciale complète au mieux cette installation. Nous dirons en passant que l'ensemble des sociétés locales soutiennent financièrement les frais de la scène.

Au sous-sol, une buvette. Une vaste cuisine équipée des appareils les plus modernes permettra l'organisation de repas pour 350 personnes.

Au premier étage, une grande salle de conférences avec les boiseries en style ; une salle de réception, un vestiaire et comme il se doit, une installation sanitaire. Tout a été prévu.

Les façades, heureusement proportionnées, dont les baies sont ornées de serrurerie d'art, forment dans leur ensemble une ligne plaisante sans disproportions. L'édifice tout entier est pourvu du chauffage électrique par rayonnement. Il est complètement automatique. Il permet une température agréable et rapide à n'importe quel moment.

L'acoustique a été étudiée par le grand spécialiste M. Villard, ingénieur à l'Ecole polytechnique de Lausanne. Tous les lofts sont munis des derniers perfectionnements de ventilation et sont dotés de huis parleurs d'une netteté incomparable.

Les sculptures de la façade principale sont dues au ciseau de M. P. Blanc, sculpteur bien connu dont les éloges ne sont plus à faire. Tous les marbres d'une splendeur sans égale sont d'origine tessinoise; mal doute que chacun trouvera le maximum de plaisir à la vue de ces tons merveilleusement étudiés.

Le volume total de la construction est de 10,890 m³.

Pour l'inauguration

Chacun sait, et bien loin à la ronde, que Renens a joué un rôle dans l'histoire. Renens a son histoire particulière par sa situation à cheval sur quatre communes. Il a un passé et un présent bien distincts. C'est pour ces raisons que les autorités et les sociétés locales se sont mises d'accord pour présenter à cette occasion un Festival en deux actes. Ces deux actes seront très différents puisqu'ils évoqueront l'un ce passé mystérieux, l'autre le temps moderne, la bougeotte, sa gare et tout son tremblement.

La première partie aura pour titre : Au temps des images.

Ce sera donc une évocation d'harmonie, de paix depuis les temps les plus reculés. Elle se déroulera en six tableaux dont le premier « Avant les Toits » et le second, « Devant la Chapelle », transportera le public dans une période de délicieux souvenirs. Ce Renens éternel et sa petite gare qui n'avait que deux voies,

Annexe:
Nouvelle Revue
de Lausanne

Les tableaux qui succéderont ne feront qu'augmenter le grand respect que nous devrons toujours à nos devanciers. La musique particulièrement adaptée est de M. P.-A. Gaillard, les paroles, couleurs de pastel sont de Mme L. Trépoy, et comme nous l'avons vu, les décors de J. Thoos. Les interprètes, M. A. Maurand, basse qui est classé pour être la meilleure de Suisse, que chacun voudra entendre, Irène Rose, mezzo-soprano, Maurice Vialard de Radio-Lausanne, Lucette Genet du Théâtre municipal et les rôles de récitants seront tenus par Mylise Roy.

M. Louis Geesenen aura la direction des chorals, et le travail qu'il effectue actuellement dans les groupes prouve une fois de plus tout le succès qui l'attend prochainement. Son talent sera double d'un mérite qui ne fait qu'augmenter dans toutes les occasions. Les ballets de Mlle M. Aegerter et M. C. Weber porteront à son comble l'enthousiasme des spectateurs.

En deuxième partie sera présenté :

A l'image du temps

Ce sera une revue grandiose en trois tableaux de Jean Badès et Guy Loran qui ont eu la chance de réunir Lucette Genet et Jo Johnny. En bref, ce sera des rires déchirants que n'auront jamais connus les spectateurs de ce Festival qui doit remporter un triomphe sans précédent. Aussi, qu'il nous soit permis par avance de féliciter les autorités d'avoir fait appel à M. Guy Loran pour l'organisation complète et la mise en scène de ce Festival.

... M. Guy Loran est un ami de chez nous. C'est un poète. Les moindres événements de la vie ont une prise sensible sur lui. Joie ou douleur, il éprouve tout à un degré où il associe le respect, l'amour. Et pour marquer son attachement à cette terre qu'il aime, il a su associer à son œuvre plus de 200 exécutants faisant partie intégrante des sociétés de Renens, compris les écoliers.

Marcel COSENDAI

Annexe: Gazette de Lausanne

« Au temps des images » et « A l'image du temps »

Renens a inauguré sa grande salle de spectacles

par une double revue de Guy Loran et Jean Badès

Renens, il faut bien le dire, n'a jamais été « un enfant gâté » dans le domaine des déclassements. Maintenant une lacune est comblée. En effet, Renens a inauguré sa grande salle communale, qu'elle a baptisé, pour faire plus citadin, « Salle de spectacle ». Il est vrai que ce bâtiment est chic, élégant et même luxueux, que d'ailleurs nous avons récemment décrit.

VISITE D'UNE BELLE MAISON

M. le syndic Arthur Burki prononça, vendredi à 9 heures, un fort beau discours de bienvenue aux conseillers communaux de la ville et aux nombreux invités venus de tout le canton. Ce fut ensuite au tour de M. Jean Mayor, architecte, qui remit aux autorités les clefs de l'imposant édifice. Une fillette habillée en vaudoise coupa le ruban rouge et blanc qui barrait l'entrée de la salle, cependant que flottaient des immenses drapeaux suisses et rennais. Le nouvel intendant, M. Jean Rovelli, en grand uniforme, fit les honneurs. À part les peintures murales, le splendide bas-relief, la très belle mosaïque décorative, relevons les escaliers de marbre noir, les lustres féeriques, les nombreuses installations sanitaires, cuisine moderne, buvette, foyer, salle de réception très intime, salle de conférence, immense hall avec vestiaire, sans oublier la chaufferie électrique, installation contre l'incendie, etc., le tout entouré d'une terrasse magnifique, avec jet d'eau.

Rappelons que la grande salle comprend 740 places confortables.

Un banquet fut servi par le personnel stylé de M. Georges Ruchat. On eut le plaisir d'écouter MM. Jean-Philippe Gloer, député, président du Conseil communal, Roger Pasche, président des Sociétés locales, Biérl, ingénieur, au nom des ouvriers, Roger Schopfer, au nom de la députation du cercle, Vuagnaux, syndic de Saint-Imier, J.-J.

Bolens, préfet, etc. M. Albert Coléoult, syndic de Chavannes, parla au nom des communes environnantes. Relisons la présence des conducteurs spirituels des Eglises nationale, libre et catholique.

LE SPECTACLE

« Au temps des images », festival en six tableaux, est surprenant de vérité, de souvenirs, de poésie, d'harmonie et de paix. L'auteur, Guy Loran, un enfant de Renens, a su — avec quel bonheur et quel talent — évoquer le temps passé et le temps présent. Le compositeur — Paul-André Gaillard — en a fait une musique tantôt lente, tantôt vive, mais toujours vibrante, toujours sensible. Les costumes frais et pimpants étaient de M. Magnenat, la régie d'Edmond Bernard, les décors de Jean Thoos. « La gare de Renens » et « L'atelier de poterie », pour ne citer que ces tableaux, étaient remarquables. Excellents ballets de Charly Weber. Musique, conduite avec un art consummé, de Louis Gesséney. Fraîcheur et grâce des rondes enfantines. L'ensemble des chœurs mixtes, sous la baguette de leur chef, ont conquis d'unanimes applaudissements. Quant à André Maturand, basse, et Irène Rose, mezzo-soprano, ils ont recueilli de véritables ovations. Mylise Roy et Maurice Villard en ont mérité autant pour leur sensibilité parfois pathétique.

« A l'image du temps », tel était le titre de la revue en 3 tableaux de Jean Badès et Guy Loran, qui suivit le « festival ». Jean Badès, Licette Genet et Jo Johnny des grands théâtres de Genève et de Lausanne ont amusé le public par leur verve, leur souplesse, en un mot par leur dynamisme étourdissant.

Comme on le voit, les organisateurs n'avaient pas mal fait les choses, et c'est dans une grande fête qu'est « née » la grande salle de Renens.

A. M.

Annexe: Journal de Morges

Renens. — Pour une salle de spectacle. — Au cours d'une séance d'information tenue au Grand-Hôtel, la Municipalité de Renens a exposé la nécessité d'une salle de spectacles à Renens.

En 1900, Renens comptait 1200 habitants, alors que maintenant on en dénombre près de 8000 et 13 000 avec l'agglomération, c'est-à-dire Chavannes, Crissier et Ecublens.

De cet accroissement de population, les sociétés locales se sont également intensifiées. Cela demande des locaux à la mesure des goûts du jour.

C'est ainsi que l'autorité exécutive a fait construire un grand bâtiment situé à l'entrée de la cité, côté Lausanne, bâtiment qui comprend deux corps distincts : la salle de spectacles proprement dite et les locaux annexes. Un escalier monumental relie le rez au sous-sol et au premier étage.

Cette salle de spectacles, munie du plus grand confort, est d'un style ultra-moderne et comporte 740 places. Cinq grandes baies donnent accès à l'extérieur et un escalier impressionnant conduit sur une vaste terrasse arborisée et fleurie.

La scène, qui est très près des dimensions de celle du Théâtre Municipal de Lausanne, est équipée des derniers perfectionnements et se prêtera à n'importe quel genre de représentations: gymniques ou théâtrales.

Une fosse peut recevoir choristes et orchestre. Sous la scène, des vestiaires et loges d'artistes complètent l'installation. Disons en passant, que les sociétés locales ont fait un effort louable pour l'aménagement de la scène et qu'elles en ont assuré le financement. C'est dire qu'elles seront heureuses de recevoir dignement les sociétés, d'où qu'elles viennent.

Au sous-sol se trouvent une buvette et une vaste cuisine dont l'équipement moderne permettra l'organisation de repas jusqu'à 350 couverts.

Au premier étage se situe une galerie accessible par l'escalier principal, une salle de conférences, une salle de réception, un vestiaire et des installations sanitaires.

L'édifice est pourvu d'une installation de chauffage électrique par rayonnement.

L'acoustique a été étudiée par un spécialiste et son rendement a été éprouvé. Un système de ventilation et de haut-parleurs donnent les meilleurs résultats.

Le volume total de l'édifice est de 10 900 m³.

Les autorités et les sociétés locales de Renens ont décidé de présenter un spectacle : «Au Temps des Images» qui sera la première partie. Renens étant le prétexte à une évocation qui permet à chacun de se retrouver dans la simplicité de ses sentiments. Les six tableaux se dérouleront dans l'ordre suivant : «Avant les Toits», «Devant la Chapelle d'Azur et de Cristal», «Argile verte», «Je voudrais une Ville» et «Roue ailée».

Musique, décors et textes se complètent et rendent facile la compréhension. La musique très chantante est de P.-A. Gaillard, les paroles des chœurs, couleur de pastel et odeur de terre de Mme L. Trepey et les décors suggestifs de J. Thoos, du Théâtre de Lausanne sont de sûrs atouts de la réussite de ce spectacle.

Les interprètes sont des artistes connus, soit : André Maurand, basse, Irène Rosé, mezzo-soprano, Maurice Villard, Mylise Roy et Guy Loran. Les acteurs sont : le Cercle littéraire (12 exécutants); Chœur et Chœur mixte (100 exécutants), orchestre (30 exécutants), enfants (50 exécutants).

En deuxième partie, «A l'Image du Temps», une revue en trois tableaux de Jean Badès et Guy Loran sera le prétexte des temps modernes : la bougeotte et le pèle-mêle. Jean Badès, Lucette Genet et Jo Jonny, c'est une gageure de rire et de bon aloi.

La direction musicale de ce spectacle a été confiée à M. Louis Gessenay, professeur et compositeur.